

Expertise archéologique 2019

PROJET 154-00-0464, MUNICIPALITÉ DE BAIE-COMEAU

Direction générale de la Côte-Nord



Noémie Plourde et Érik Langevin
Subarctique Enr

Décembre 2020

Illustration de la page couverture : Photo page couverture : Sondage démontrant la profondeur de la fondation d'un ancien bâtiment (photo # 1572291488933)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE 2019

PROJET 154-00-0464
MUNICIPALITÉ DE BAIE-COMEAU

N° de dossier, ministère des Transports du Québec: 4103-03-AD03

Permis de recherche archéologique au Québec : 19-SUBA-04

Titulaire du permis de recherche archéologique : Subarctique Enr.

Rapport préparé par :

Subarctique Enr
1428, rue des Maristes
Chicoutimi (Québec) G7H 4K7
Téléphone : 418-693-5444
Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CÔTE-NORD

et

Direction de l'environnement

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Décembre 2020

Sommaire

Le mandat confié à Subarctique Enr. par le ministère des Transports du Québec (MTQ) a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique et une réévaluation du site DhEb-17 dans le cadre du projet routier de réfection du pont de la rivière à la Chasse le long de la route 138 dans la municipalité de Baie-Comeau à l'intérieur de la MRC de Manicouagan.

Ce projet routier se situe à l'intérieur des limites de la Direction générale de la Côte-Nord (Tableau 1).

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
154-00-0464	Baie-Comeau	Réfection du pont de la rivière à la Chasse	Inventaire par sondages réalisés au 5 mètres	2 351 m ²	33 sondages	27 octobre 2019 au 30 octobre 2019	4 sondages positifs 29 sondages négatifs

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique

D'une superficie totale de 2 351 m², le projet routier 154-00-0464 a fait l'objet de sondages manuels systémiques à chaque cinq mètres selon la méthode d'évaluation historique. En plus de la réévaluation du site DhEb-17, le mandat précisait que Subarctique Enr. devait procéder à une récolte de surface et à la prise de relevés préalablement aux travaux de construction.

Sur un total de 33 sondages réalisés, quatre se sont révélés positifs et 29 négatifs. Déjà en 2016, une structure de ciment avait été localisée et associée à la fondation de la ferme de Pierre Ouellette, un des premiers exploitants forestiers de la ville de Baie-Comeau. Toutefois, suite à l'intervention, la découverte du matériel connexe à la fondation démontre plutôt qu'il s'agirait plutôt d'un vestige associé à une occupation du milieu du XX^e siècle. En somme, les résultats de l'inventaire effectué par Subarctique Enr. ont révélé que l'espace anciennement occupé par la ferme de Pierre Ouellette, auquel le site DhEb-17 a été associé, n'inclut pas la zone des travaux archéologiques du MTQ.

Le MTQ peut dès lors procéder aux travaux d'aménagement prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Équipe de réalisation

Ministère des Transports du Québec

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Direction de l'environnement

Isabelle Duval Archéologue, chargée d'activité

Subarctique Enr.

Érik Langevin Archéologue, chargé de projet, édition

Gisèle Piédalue Archéologue, spécialiste en culture matérielle

Noémie Plourde Archéologue, chargée de terrain, rédaction

Jennifer Gagné Archéologue, assistante

Raphaël Gadbois Archéologue, géomaticien

Table des matières

Sommaire	IX
Équipe de réalisation.....	X
Liste des figures	XIII
Liste des tableaux.....	IV
Liste des photos.....	IV
1.Introduction.....	1
2.Localisation générale	2
3. Méthodologie	4
3.1 Généralité.....	4
3.1.1 Consignation des données.....	4
3.1.2 Inspection visuelle	4
3.1.3 Profondeur des excavations	5
3.1.4 Traitement des biens archéologiques et des échantillons en laboratoire	5
3.2 Méthodologie spécifique.....	7
3.2.1 Stratégie d'intervention.....	7
3.2.2 Découverte de biens et de sites archéologiques.....	9
3.2.3. Collecte des données archéologiques.....	11
4. Compte rendu de la recherche.....	13
5. État des connaissances archéologiques	15
6. Contexte géographique et environnemental.....	23
6.1 Région écologique	23
6.2. La paléogéographie.....	23
7. Cadre ethnologique et archéologique.....	26
7.1 Paléohistoire de la Côte-Nord.....	26
7.1.1 La paléohistoire du projet a l'étude	36
7.2. Historique du projet à l'étude	36
8. Résultat de l'intervention.....	42
9.Discussion et recommandations.....	68



Conclusion	69
Bibliographie.....	71
Annexe 1 : Planche photo	
Annexe 2 : Catalogue photo des sondages.....	
Annexe 3 : Catalogues photos de l’environnement général.....	
Annexe 4 : Notes et points gps des photos de sondages	
Annexe 5 : Notes manuscrites.....	

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale du projet 154-00-0464 à Baie-Comeau.	3
Figure 2 : Projet 154-00-0464, évaluation du site DhEb-17 dans les limites des travaux.	14
Figure 3 : Chape des fondations en ciment associées possiblement à la ferme de Pierre Ouellet.	16
Figure 4 : Adaptation de la carte de la Quebec North Shore Paper.Co de la ville de Baie-Comeau en 1944 démontrant en vert la ferme appartenant à Pierre Ouellet.	17
Figure 5 : Adaptation de la carte de la Quebec North Shore Paper.Co de la ville de Baie-Comeau en 1944 démontrant en vert la ferme appartenant à Pierre Ouellet en plan rapproché.	17
Figure 6 : «Puit artisanal» et vue d'ensemble, dont le dépotoir en arrière-plan.	18
Figure 7 : Vestiges « associés » à la ferme de Ouellet, possiblement un abreuvoir à chevaux.	18
Figure 8 : Territoire de la ville de Baie-Comeau en plan rapproché, 2 octobre 1959.	19
Figure 9 : Plan de la ville de Baie-Comeau en 1963.	20
Figure 10 : Carte topographique de Baie-Comeau en 1960 en plan rapproché.	20
Figure 11 : Plan tiré du rapport d'AECOM, octobre 2016, p.36.	21
Figure 12 : Interventions archéologiques antérieures en lien avec le projet 154-00-0464.	22
Figure 13 : Sites ayant des composantes situées entre 9500 et 3000 A.A.	30
Figure 14 : Sites archéologiques à proximité du secteur d'intervention.	38
Figure 15 : Plan des rivières à la Chasse et Amédée en 1890, on peut y voir la description du territoire.	40
Figure 16 : Quebec North Shore Paper en 1950.	41
Figure 17 : Résultat de l'intervention archéologique du projet 154-00-0464. Sommaire des sondages et relevés GPS.	43
Figure 18 : Subdivision du projet 154-00-0464 en quatre secteurs.	44
Figure 19 : Résultat de l'intervention 2019 à Baie-Comeau dans les limites approximatives du site DhEb-17.	45
Figure 20: Secteur A, sondage test #6 positif, 25 cm de remblai, 10 cm d'argile grise en place, mais arasée.	50
Figure 22 : Différents vestiges recueillis dans le sondage test #0, morceaux de verres, morceaux de plastiques, morceaux de métaux et clous tréfilés ainsi qu'une mâchoire d'orignal trouvé en surface.	55
Figure 23 : Séquence stratigraphique du sondage test #0. On peut observer le niveau de remblai en point 1, celui d'occupation au point 2, ensuite un niveau de sable beige en 3 et	

la séquence stratigraphique naturelle du point 4 à 7 et la tranchée de remblai en point 8. Paroi ouest.....	56
Figure 24 : Différents vestiges issus du sondage test #10 dont un tuyau en PVC ainsi que des morceaux de métaux et clous tréfilés.	59
Figure 25 : Bouchon de caoutchouc trouvé dans le niveau d'occupation du sondage test #10 et son comparatif.....	59
Figure 26: Séquence stratigraphique du sondage test positif #10.....	60
Figure 27: Séquence stratigraphique du sondage #12.....	62
Figure 28: Petit secteur de labour dans le sondage 11.....	64
Figure 29 : Vestiges modernes à la surface du secteur D.	65
Figure 30 : Limite des travaux à soustraire du site archéologique DhEb-17.....	70

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique.....	IX
Tableau 2 : Projet inventorié.....	1
Tableau 3 : synthèse des études et interventions archéologiques réalisées dans les limites de la zone d'étude.	19
Tableau 4 : Ventilation des données écologiques du projet 154-00-0464 dans la municipalité de Baie-Comeau.....	23
Tableau 5 : Tableau chronologique des différentes occupations.....	26
Tableau 6 : Projet 154-00-0464, synthèse de l'intervention archéologique.	42

Liste des photos

Photo 1: Chemin de gravier au sud du secteur A avec les aménagements de l'aqueduc de la municipalité de Baie-Comeau, vers l'est (photo # 1572265828931).....	46
Photo 2 : Petit fossé au nord du secteur A, vers l'ouest (# de photo 152286222397).	47
Photo 3 : Présence d'un ancien poteau électrique dans le secteur A, vers le nord (#1572285598482).....	47
Photo 4 : Présence d'un fil enfoui, vers le sud (photo # 1572285185229).....	48
Photo 5 : Remblai d'argile dans le secteur A, direction sud (photo # 1572286451194). .	48
Photo 6 : Récipient en céramique avec l'inscription Ironstone made in Romania.	51
Photo 7: Différents niveaux de remblai dans le secteur B, sol mal drainé, vers le nord-est (# de photo 1572365389766).....	52
Photo 8 : Inondation du stationnement de gravier au sud du secteur d'étude (photo # 1572265758811).	53

Photo 9 : Mâchoire d'un jeune orignal découvert à la surface sans valeur archéologique dans le secteur B.	53
Photo 10 : Différents vestiges impactés par le feu issus du sondage test #0.	55
Photo 11 : Ancrage sur la structure de ciment. Fondation de 95 cm de profondeur. Vers le nord-ouest (photo # 1572291488933).....	57
Photo 12 : Structure de ciment en surface lors de la campagne d'inventaire 2019, vers le nord-est (photo # 1572266009933).....	57
Photo 13 : Morceau de verre fondu du sondage test #10.....	58
Photo 14 : Divers vestiges issus du sondage 12 dont un clou, un morceau de verre et quelques morceaux de charbons minéraux.	61
Photo 15 : Séquence stratigraphique représentative du secteur D. Remblai en surface suivi d'un agile bleu en place, mais arasé (photo # 1572373302523).....	65
Photo 16 : Buton de remblai, vers le nord (# 1572371227563).....	66
Photo 17 : Coin nord-est (truelle vers l'est) de la fondation avec ancrage, vers l'ouest (# de photo 1572361931373).	67

1. Introduction

Ce rapport documente les résultats de l'inventaire effectué dans le cadre du projet routier 154-00-0464 pour le compte du MTQ sur le territoire de la direction générale de la Côte-Nord (tableau 2) au cours de l'automne 2019. L'inventaire archéologique s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi sur le Patrimoine culturel, de la Loi sur le Développement durable et de l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec.

Lors de l'intervention d'AECOM en 2016, une ancienne fondation de ciment avait été visuellement identifiée. Sur la base de la recherche documentaire réalisée suite à cette intervention, l'hypothèse voulant que cette fondation soit associée à la ferme de Pierre Ouellet avait été émise. La découverte revêtait un intérêt patrimonial d'autant que Ouellet fut l'un des premiers exploitants forestiers de la région de Baie-Comeau. Celui-ci avait reçu le mandat en 1923 de déboiser la future ville de Baie-Comeau pour le compte de la Quebec North Shore Compagny, division de l'Ontario Paper. Il devait s'y établir officiellement en 1937 et devenir l'un des premiers propriétaires privés de la nouvelle municipalité.

L'objectif du présent inventaire était de procéder une réévaluation préventive de la portion du site DhEb-17 devant être impactée dans le cadre du projet routier de réparation du pont de la rivière à la Chasse, le long de la route 138 dans la municipalité de Baie-Comeau à l'intérieur de la MRC de Manicouagan. La méthode d'intervention choisie consistait à effectuer un inventaire à chaque cinq mètres selon la méthode d'évaluation historique. De plus, le mandat précisait que Subarctique Enr. devait procéder à une récolte de surface et à la prise de relevés préalablement aux travaux de construction. Le cas échéant, il convenait de localiser, de délimiter et d'évaluer les vestiges du site archéologique, dont l'intégrité pouvait être menacée.

Ce rapport présente la description du mandat, le cadre méthodologique de l'intervention, les résultats de l'inventaire archéologique ainsi que les conclusions et recommandations.

Projet	Municipalité	Localisation et description	Superficie (m²)
154-00-0464	Baie-Comeau	Projet de réparation du pont de la rivière à la Chasse	2 351 m ²

Tableau 2 : Projet inventorié

2. Localisation générale

Cet inventaire préventif a été réalisé au courant de l'automne 2019. Effectué dans les limites de la région administrative de la Côte-Nord, le secteur à l'étude se situe plus précisément dans la ville de Baie-Comeau. Située à 350 km au nord de la ville de Québec sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, la municipalité s'étend entre la rivière Manicouagan et la rivière aux Anglais (Commission de toponymie du Québec). Elle est traversée par deux cours d'eau : la rivière à la Chasse et la rivière Amédée.

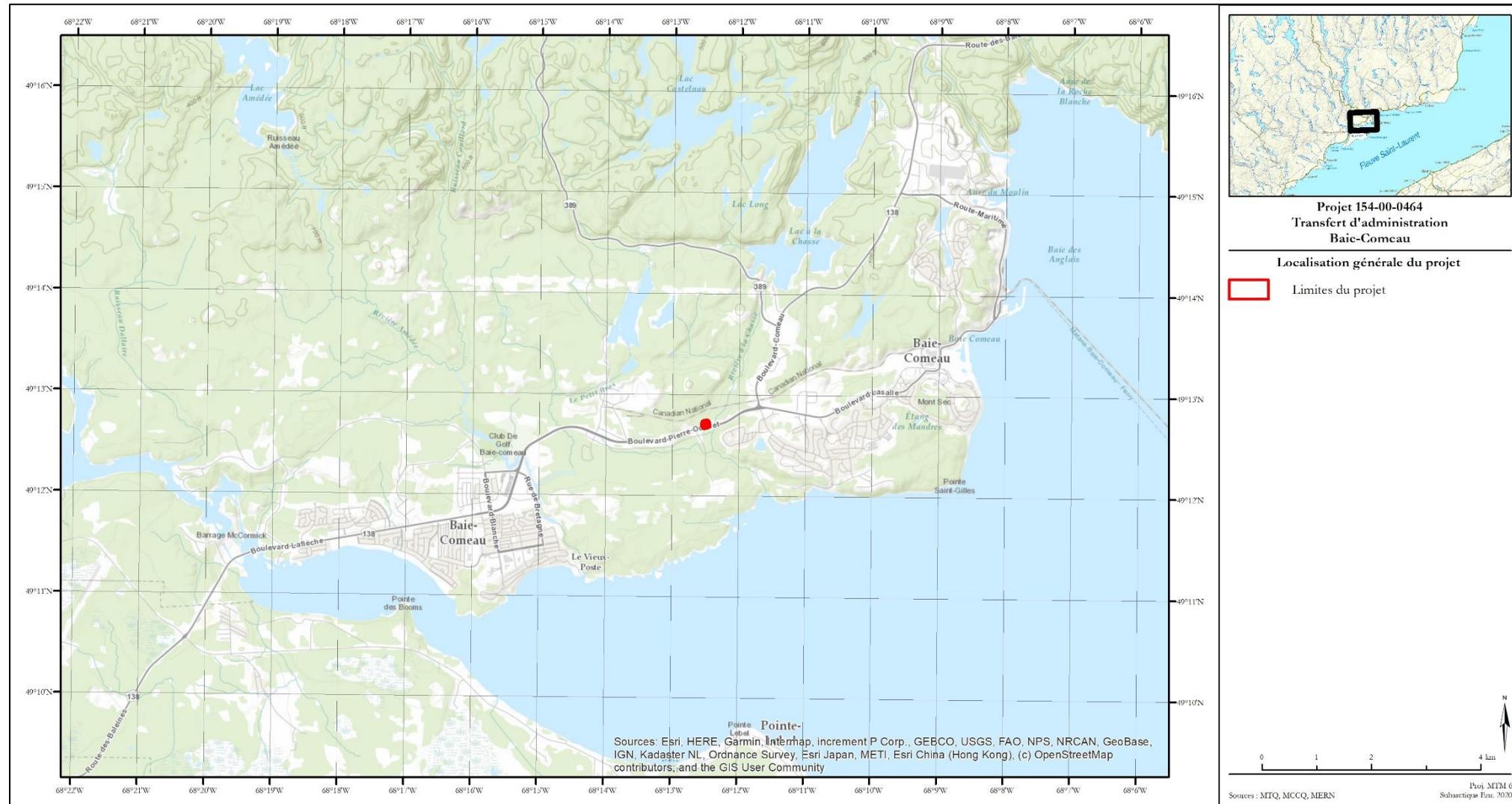


Figure 1 : Localisation générale du projet 154-00-0464 à Baie-Comeau.

Évaluation du potentiel archéologique 2019, projet de la municipalité de Baie-Comeau
Subarctique Enr.

3. Méthodologie

De manière générale, la méthodologie d'inventaire prescrite au point 2.4 de l'annexe 1 du devis technique 4306-19-AD03 du MTQ fut appliquée sur la totalité des limites des travaux affectée par le projet routier 154-00-0464. Cette méthodologie est la suivante.

3.1 Généralité

3.1.1 Consignation des données

Le responsable de l'intervention archéologique a consigné à l'intérieur d'un carnet de notes ou sur des fiches toutes informations pertinentes à l'interprétation des données et à la compréhension des résultats et recommandations.

Dans un contexte d'intervention archéologique en aire ouverte ou sur un site archéologique historique, le prestataire de services doit faire usage du système Tikal.

L'orientation des données doit toujours être présentée en référence au nord géographique.

3.1.2 Inspection visuelle

Toute expertise archéologique comprend la réalisation d'une inspection visuelle systématique de la zone d'intervention archéologique dans la mesure où celle-ci est accessible de façon sécuritaire. Cette inspection a pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface.

Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle.

Lorsqu'un inventaire ou une partie d'inventaire archéologique est réalisé dans un secteur ayant fait l'objet de labours récents, l'inspection visuelle peut remplacer la réalisation systématique de sondages pourvu que les deux conditions suivantes soient respectées :

- La zone de labours doit faire l'objet de sondages tests conformes aux exigences du présent document.
- La stratigraphie observée dans le ou les sondages tests doit permettre de confirmer que la profondeur maximale des labours est égale ou supérieure à la profondeur des excavations prévues à l'article 1.6 du présent document.

Lorsque des biens ou des sites archéologiques sont présents ou découverts dans les limites d'un projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte doit être réalisée sur une distance de 10 m en périphérie de ce lieu. Tous les éléments meubles couvrant la surface du sol (feuilles, branches, rebuts, etc.) doivent être déplacés afin de permettre l'identification de tout bien archéologique susceptible d'être présent en surface, pourvu que la manutention desdits éléments puisse être faite de manière sécuritaire.

3.1.3 Profondeur des excavations

La profondeur des excavations est déterminée par l'atteinte du roc ou d'un sol naturel n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine.

En toute circonstance, les exceptions suivantes constituent une limite à la profondeur des excavations de sondages manuels (réguliers, tests, positifs, négatifs périphériques, tranchés, autres) :

- a) Atteinte de sols argileux avec preuve qu'ils sont en place (p. ex. présence de coquillage);
- b) Infiltration massive d'eau empêchant la poursuite des excavations;
- c) Atteinte du roc en place et non désagrégé;
- d) Présence de pierre(s) ou bloc(s) erratique(s) dont les dimensions et la taille des excavations ne permettent pas la manipulation (selon le Système canadien de classification des sols, une pierre ou un bloc ont un diamètre supérieur à 256 mm);
- e) Présence d'obstacles incontournables (racines de fortes dimensions, vestiges de fondation, etc.

Les sondages tests doivent atteindre 75 cm de profondeur sauf si les exceptions prévues sont rencontrées.

Les sondages archéologiques doivent atteindre 50 cm de profondeur sauf lorsque les facteurs d'exclusions prévues à la sous-section 2.4.3 de la présente annexe s'appliquent.

Les sondages archéologiques positifs doivent être excavés sur un minimum de 15 cm sous le plus bas niveau d'artefacts rencontrés dans l'ensemble des sondages positifs sauf si les exceptions prévues sont rencontrées.

3.1.4 Traitement des biens archéologiques et des échantillons en laboratoire

Tout mandat réalisé pour le compte du Ministère comprend le nettoyage, le catalogage, les photographies pertinentes et l'emballage des biens archéologiques et des échantillons prélevés lors d'une intervention sur le terrain.

En toute circonstance, les mesures nécessaires pour assurer la préservation à court et moyen terme des biens archéologiques et échantillons doivent être prises. Le cas échéant, un prestataire de services est autorisé à contacter le Centre de conservation du Québec (CCQ) afin d'établir la méthodologie appropriée pour assurer cette préservation. De plus, afin d'assurer l'identification des biens archéologiques et des échantillons, un billet « flottant » doit être inséré à l'intérieur de chaque emballage comportant un ou plusieurs biens archéologiques. Il en va de même pour tout échantillon. Les informations suivantes doivent être consignées sur chaque billet « flottant » :

- a) Le Code Borden du site ou le code temporaire attribué;
- b) L'unité de fouille de provenance (puits, quadrant, niveau ou opération, sous-opérations, lot);
- c) Le numéro d'inventaire attribué.

Une fois inventoriés, les biens archéologiques et les échantillons qui seront conservés doivent être préparés de manière à être déposés à la Réserve d'archéologie du Québec.

Une liste complète des biens archéologiques ou des échantillons qui nécessitent des traitements de préservation et de restauration doit être transmise au Ministère. Cette liste doit comprendre, pour chaque élément, des recommandations présentant les objectifs du traitement, les méthodes envisagées et son importance pour la recherche archéologique. La fréquence et l'échéancier de transmission des documents mentionnés ci-dessus sont prévus au calendrier d'exécution propre à chaque contrat.

L'inventaire des biens archéologiques préhistoriques doit comprendre au moins les éléments suivants :

- Unité de provenance;
- Niveau de provenance;
- Numéro de catalogue;
- Type de matériau et description;
- Classement typologique et identification ou sous-catégorie;
- Intégrité;
- Dimensions (sauf pour les fragments osseux et les regroupements d'éclats de débitage);
- Poids;
- Commentaires (attributs diagnostiques, datation relative, provenance probable, analyse spécialisée, altération thermique).

L'inventaire des biens archéologiques historiques doit regrouper ensemble les artefacts de même nature et provenant d'un même lot, et comprendre au moins les éléments suivants :

- Site de provenance;
- Numéro de lot;
- Nombre d'artefacts;
- Matériau;
- Type d'objet;
- Fonction;
- Datation relative;
- État (conservé dans la collection, élagué);
- Numéro de catalogue (au besoin).

3.2 Méthodologie spécifique

3.2.1 Stratégie d'intervention

Dans le cadre du projet 154-00-0464, l'intervention archéologique se situe dans les limites d'un site archéologique connu. Le mandat précise que l'équipe d'archéologue doit donc également procéder à une réévaluation des limites de site DhEb-17, réaliser un inventaire systématique au 5 mètres (procédure d'évaluation historique), procéder à une récolte de surface et prendre des relevés préalablement aux travaux de construction.

Inventaire

En ce qui concerne les zones à l'intérieur l'inventaire était prévu, un site archéologique était connu. Dans un tel contexte, la méthodologie d'inventaire prescrite au point 2.6.2 du même devis prescrit que :

- Lorsque des biens archéologiques historiques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation doit se poursuivre à la truelle et le sondage doit être agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm X 50 cm (surface de 2 500 cm²).
- Des sondages complémentaires de même dimension doivent être réalisés en périphérie du sondage positif initial.
- Lorsque des vestiges architecturaux sont mis au jour dans les limites d'un projet, réaliser une tranchée ayant une longueur minimale de 1 mètre par une largeur minimale de 50 cm, perpendiculairement à chaque vestige dans le but de déterminer sa hauteur et sa largeur ainsi que la profondeur des fondations. Les dimensions de la tranchée doivent être ajustées en fonction de la dimension du vestige de manière à obtenir un dégagement de 50 cm X 50 cm de part et d'autre de celui-ci.
- La périphérie de chaque vestige observé doit faire l'objet d'une série de sondages complémentaires réalisés à une distance de 5 m. Par la suite, le prestataire de services doit appliquer la procédure relative à la réalisation des sondages complémentaires.
- Les sondages complémentaires doivent être pratiqués selon la procédure suivante:

- a) Réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance de 5 m de centre à centre autour de tout sondage positif;
- b) Poursuivre les sondages aux 5 m disposés en croix jusqu'à qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte;
- c) Une fois que tous les sondages périphériques sont négatifs, réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 10 m de centre en centre en direction de la périphérie du site archéologique confirmé ou à confirmer;
- d) Si le sondage de 10 m est positif, reprendre la procédure de l'étape b) autour de ce sondage, ce qui implique notamment la réalisation d'un sondage en direction du sondage positif précédent. S'il est négatif, cesser la réalisation de sondages sur cette ligne.
- e) Les sondages complémentaires positifs et négatifs doivent être localisés avec précision.

De plus, ce même devis prescrit également au point 2.4.2 la réalisation de sondages tests. Ces derniers :

- (...) doivent être réalisés et être d'une dimension de 50 cm X 50 cm et d'une profondeur minimale de 75 cm (point 1.6), dans la mesure où la nature des sols et le niveau de la nappe phréatique le permettent. Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux doivent être consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques la marge d'erreur de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test, noté;
- Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests doivent être exécutés tous les 500 m le long du centre ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique;
- Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée.
- Dans les limites d'un site mis au jour ou connu, un sondage test doit être effectué à tous les 225 m² et chaque fois qu'une différence significative des sols ou de l'environnement physique est observée. L'ajout d'un sondage supplémentaire se fait chaque fois que le seuil de 225 m² est franchi.

Certains facteurs topographiques ou environnementaux peuvent, dans certains cas, n'offrir aucune caractéristique propice à la réalisation de sondages exploratoires. Dans de tels cas, le point 2.4.3 prescrit l'inspection visuelle systématique des zones offrant :

- une forte pente;
- un affleurement rocheux exempt de dépôts meubles.

Conditionnellement à la réalisation de sondage test, seule une inspection visuelle est également requise pour les secteurs caractérisés par :

- la présence de sols irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers. Nonobstant cette stipulation, la présence de sols ayant fait l'objet de labours ou d'exploitation forestière ne constitue pas un facteur d'exclusion;
- un milieu humide ou la présence d'un niveau de terre noire en surface d'une épaisseur de plus de 20 cm indiquant la présence d'un ancien milieu humide asséché. Dans le cas d'une surveillance archéologique, l'archéologue doit se fier au point 2.5 du devis.
- Le prestataire de service doit prévoir un plan de travail permettant aux travaux de demeurer le plus fluides possibles. Il doit alors circonscrire au maximum le secteur d'intervention et doit appliquer une méthodologie limitant les temps d'arrêt des chantiers, le tout en conformité avec les exigences du LPC.
- En tout temps, le plan de travail proposé doit prendre en compte les contraintes de l'entrepreneur responsable du chantier et proposer des solutions adaptées à celle-ci. La méthodologie proposée par un prestataire de service doit favoriser une surveillance de courte durée dans la mesure où il est possible d'arrimer la solution au programme de l'entrepreneur responsable.
- Enfin, toute recommandation émise doit favoriser les solutions préventives pouvant être mises en œuvre avant les travaux.

3.2.2 Découverte de biens et de sites archéologiques

Advenant la mise au jour de biens ou de sites archéologiques à l'intérieur des limites du projet il fut entendu avec la chargée d'activité que :

- cette dernière serait aussitôt avisée de la découverte par le chargé de projet du prestataire de service;
- que les sondages exploratoires positifs seraient dûment identifiés et localisés;
- que la poursuite de l'inventaire de la zone visée se poursuivrait selon la méthode prescrite au point 2.6.1 de l'annexe 1 du devis technique 4306-19-AD03 du MTQ.

De plus, le MTMDET prévoit au point 2.6 du devis technique que :

- le prestataire de services doit informer sans délai le Ministère de toute démarche faite auprès du MCC en conformité avec l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel:

- a) Le Ministère doit être en copie conforme de toute correspondance écrite;
- b) Le Ministère doit recevoir un compte-rendu écrit de toute conversation;
- c) Le Ministère doit recevoir une copie de tout document transmis.

- le prestataire de services doit procéder à l'évaluation qualitative et quantitative de toute découverte de biens ou de sites archéologiques :

- a) Le prestataire de services doit transmettre, dans un délai de 24 heures suivant la découverte, les coordonnées géographiques de tout bien ou site archéologique susceptible d'être impacté par les travaux;
- b) L'évaluation qualitative et quantitative doit permettre au prestataire de services de déterminer s'il est en présence d'un site archéologique;
- c) Nonobstant la conclusion de l'évaluation, le prestataire de services doit justifier ses interprétations et recommandations;
- d) Le prestataire de services doit transmettre, dans un délai de 24 heures suivant la fin de l'évaluation, la superficie estimée de la dispersion des biens mis au jour lors de l'évaluation, qu'il soit ou non en présence d'un site archéologique.

- Le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit se faire manuellement, à la truelle. Toute autre méthodologie doit être prévue au devis ou au programme de travail.

- Les données prélevées lors d'une évaluation doivent permettre au Ministère de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :

- a) Estimation de la superficie du site;
- b) Estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;
- c) Estimation du volume en m³ de l'ensemble des niveaux d'occupation;
- d) Estimation du nombre d'artefacts au m²;
- e) Description des structures observées;

- f) Estimation de la dimension des structures;
- g) Type d'intervention requise pour lever toute contrainte à la réalisation des travaux du Ministère;
- h) Nature des expertises requises;
- i) Équipe professionnelle et technique requise pour la réalisation des expertises;
- j) Nombre de jours requis pour la réalisation des expertises;
- k) Logistique matérielle requise pour la réalisation des expertises;
- l) Évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

3.2.3. Collecte des données archéologiques

En accord avec le point 2.1.2 et 2.2 du devis technique, le MTQ prévoit que :

- Lors d'une intervention dans un contexte d'occupation préhistorique, tous les éléments suivants doivent être localisés avec précision, horizontalement à partir des parois nord et est (X et Y) et verticalement à partir d'un repère topométrique (Z) :

- a) Outil et fragment d'outil;
- b) Tesson de poterie;
- c) Éclat et fragment d'éclat lithique individuel dont l'un des axes est égal ou supérieur à 20 mm;
- d) Concentration de charbon de bois;
- e) Concentration d'éclats, de poterie, de charbon, d'os, ou de tout autre bien archéologique pertinent;
- f) Pierres, à moins que leur présence soit attribuable à un facteur naturel hors de tout doute et qu'elle ne soit associée à aucune activité anthropique perceptible;
- g) Écofact;
- h) Aménagements et structures (trous de piquet, foyers, etc.) et autres biens archéologiques associés;
- i) Autres biens archéologiques.

- Le volume de chaque concentration doit être estimé et consigné;

- Lorsque des biens archéologiques préhistoriques sont collectés en surface, les outils et fragments d'outils associés à un site archéologique confirmé ou à confirmer doivent être localisés individuellement avec précision. Il en va de même pour les foyers et autres vestiges visibles à la surface. Les éclats et déchets de taille doivent être prélevés par quadrant, ce qui peut nécessiter l'implantation d'un quadrillage de l'aire d'occupation expertisée;
- Tous les biens archéologiques doivent être localisés selon la couche archéologique de provenance;
- Indifféremment du contexte d'occupation, un relevé stratigraphique de tous les sondages positifs ainsi que des croquis stratigraphiques types des sondages négatifs en périphérie doivent être produits. De plus, une description détaillée du cadre environnemental local doit être faite pour tout site identifié dans les limites d'un projet;
- Toutes les données requises pour compléter les documents de suivi contractuels exigés dans le présent document doivent être collectées. Les échantillons de sol, de charbon de bois, de matériel organique ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites archéologiques doivent être prélevés adéquatement. Le cas échéant, le Centre de conservation du Québec (CCQ) doit être contacté afin de déterminer la méthodologie appropriée pour le prélèvement et la conservation des artefacts;

Les données collectées sur le terrain doivent inclure l'ensemble des mesures et autres informations nécessaires à la compréhension des biens archéologiques, du site et de son contexte, ainsi qu'à la production des plans exigés pour la production du rapport de recherche.

4. Compte rendu de la recherche

4.1 Description du projet 154-00-0464 dans la municipalité de Baie-Comeau

Le ministère des Transports a octroyé l'exécution du mandat spécifique 154-00-0464 à la firme Subarctique Enr. dans le cadre du contrat 4103-19-AD03. Le mandat consistait à réaliser un inventaire archéologique préventif aux cinq mètres dans les limites du projet de réfection du pont de la rivière à la Chasse, le long de la route 138, dans la municipalité de Baie-Comeau dans la région administrative de la Côte-Nord.

L'intervention archéologique a été réalisée du 27 au 30 octobre 2019, par une équipe de deux archéologues, parmi lesquels une archéologue chargée d'intervention et une archéologue technicienne auxquelles s'est ajoutée une archéologue chargée d'activité du ministère des Transports du Québec. L'intervention s'est déroulée dans les limites des travaux totalisant 2 351 m².

L'essentiel de l'intervention consistait à délimiter le site DhEb-17 découvert en 2016 dans le cadre de travaux relatifs à la normalisation de l'eau potable réalisés par la municipalité de Baie-Comeau. Lors de cette intervention, l'archéologue chargé d'intervention avait identifié visuellement une ancienne fondation en ciment (AECOM 2016).

Les sondages découlant de notre intervention ont par conséquent tous été réalisés en périphérie de cette structure afin de s'assurer de la protection du site par sa délimitation. Subarctique Enr. avait également comme mandat de procéder, le cas échéant, à une collecte de surface ainsi qu'à un relevé des biens immobiliers et autres, préalablement aux travaux de construction.



Figure 2 : Projet 154-00-0464, évaluation du site DhEb-17 dans les limites des travaux.

5. État des connaissances archéologiques

Quelques autres interventions archéologiques ont été effectuées en périphérie du site DhEb-17. Outre celle d'AECOM (2016), dont il a déjà été question et qui a mené à la découverte du site lui-même, une seule autre intervention fut effectuée à l'intérieur d'un km en périphérie de l'actuel projet (Pintal 2005).

En ce qui concerne l'intervention d'AECOM (2016), l'archéologue chargé de projet devait effectuer un inventaire le long des services d'aqueduc dans un contexte de mise aux normes de l'eau potable. Quoiqu'il ait identifié visuellement la présence d'une ancienne fondation, le fait que celle-ci se situait à l'extérieur de la limite du projet explique pourquoi l'actuelle délimitation du site repose uniquement sur une recherche historique et une inspection visuelle plutôt que sur des relevés archéologiques.

Dans le rapport d'intervention de 2016, il y est inscrit que la fondation prend la forme d'une «chape de ciment avec un mur d'assise entourant la chape» (AECOM 2016 : 31) (figure 2). Situées à l'ouest de la rivière à la Chasse et au nord de la route 138, ces fondations ont une dimension approximative de 12 mètres de longueur et d'une largeur d'environ 11 mètres. En ce qui a trait au mur d'assise, ce dernier ferait 20 cm de large et serait « coulé dans un coffrage indépendant du plancher» (AECOM 2016 :31). Les coins nord-est et sud-ouest des fondations avaient été visuellement identifiés.

Cette fondation a été associée par AECOM à la ferme de Pierre Ouellet, l'un des premiers exploitants forestiers de la région de Baie-Comeau. En 1923, celui-ci reçut le mandat de déboiser le territoire de la future municipalité de Baie-Comeau par la Quebec North Shore Compagny, division de l'Ontario Paper. Il s'y établit officiellement en 1937 et devint le premier propriétaire privé de la ville. « Sur le chantier de la rivière Lachasse¹, il érigea une ferme près de l'arboriduc pour nourrir les chevaux.» (AECOM 2016 : 32) (Figures 3 et 4)

¹ Selon la commission de toponymie du Québec, elle devient officiellement Rivière à la Chasse en 1968



Figure 3 : Chape des fondations en ciment associées possiblement à la ferme de Pierre Ouellet. (Source : AECOM 2016)

Le rapport d'AECOM mentionne qu'une seconde visite aurait permis d'identifier des vestiges associés à l'entretien des chevaux ainsi qu'une ouverture sommaire faisant penser à un ancien puit en association avec un dépotoir datant possiblement de la moitié du XX^e siècle (figures 6 et 7). La première intervention sur le terrain avait également révélé la présence de plusieurs dépôts de surface de l'époque moderne, notamment des palettes de bois, fragments de douche en plastique et autres.



Figure 4 : Adaptation de la carte de la Quebec North Shore Paper.Co de la ville de Baie-Comeau en 1944 démontrant en vert la ferme appartenant à Pierre Ouellet. (Source : Plan tiré du rapport d'AECOM, octobre 2016)

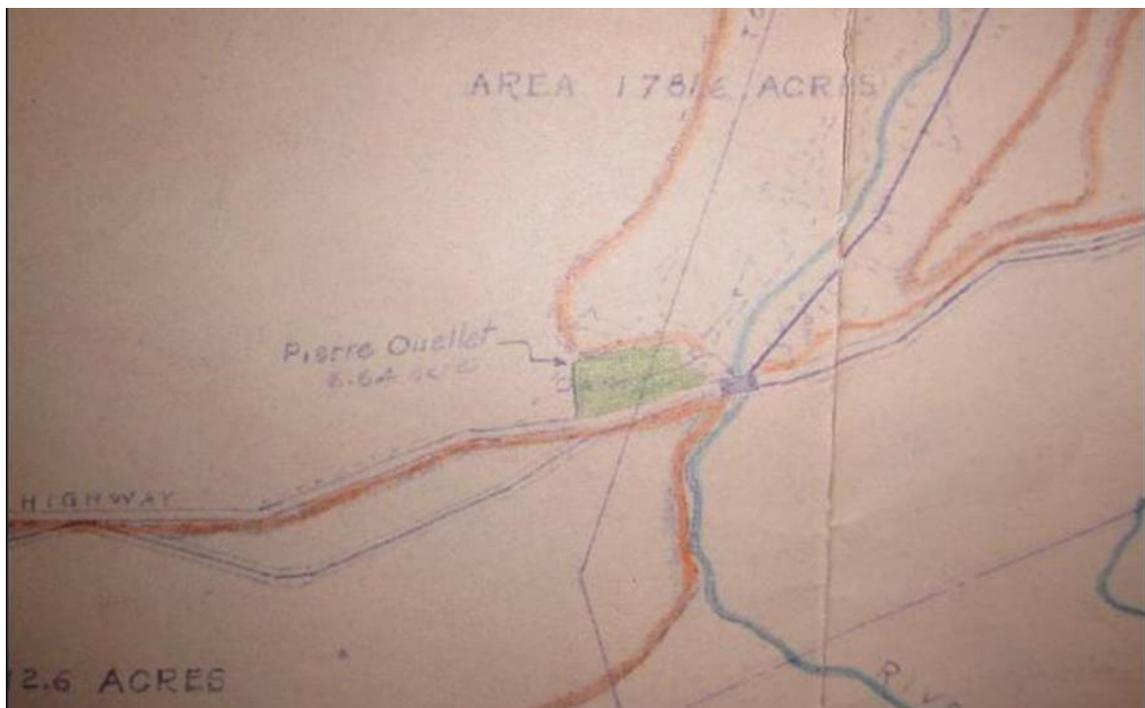


Figure 5 : Adaptation de la carte de la Quebec North Shore Paper.Co de la ville de Baie-Comeau en 1944 démontrant en vert la ferme appartenant à Pierre Ouellet en plan rapproché. (Source : Plan tiré du rapport d'AECOM, octobre 2016)



Figure 6 : «Puit artisanal» et vue d'ensemble, dont le dépotoir en arrière-plan. (Source : Photo tirée du rapport d'AECOM, octobre 2016, p.38)



Figure 7 : Vestiges « associés » à la ferme de Ouellet, possiblement un abreuvoir à chevaux. (Source : Photo tirée du rapport d'AECOM, octobre 2016, p.37)

D'autre part, la chape de ciment est présente sur divers plans de la ville de Baie-Comeau. Selon l'axe et la localisation de la fondation, le plan le plus représentatif serait celui de 1959. À son emplacement se trouve alors l'inscription « efficient equipment » (figure 8). La fondation serait aussi présente sur une carte de 1963 et sur des plans et cartes montrant son évolution de 1960 à 1983 (figure 9 à 11) (AECOM 2016 : 34).



Figure 8 : Territoire de la ville de Baie-Comeau en plan rapproché, 2 octobre 1959. (Source : Plan tiré du rapport d'AECOM, octobre 2016, p.35) (Source : SHCN, Fond (P34) CP/15/1/4.50)

No source (ISAQ)	Auteur, date (ISAQ)	Promoteur	Titre	Sites associés et situés dans la limite des travaux actuelles	Recommandations formulées
S03560	Jean-Yves Pinal, 2005B	MTQ	Inventaire archéologique (été 2004) Direction de la Côte-Nord	Nil	Aucune
IND	AECOM	Ville de Baie-Comeau	Inventaire archéologique. Tracé projeté des travaux au projet de mise aux normes de l'eau potable de la ville de Baie-Comeau.	DhEb-17	Recherche archéologique plus approfondie

Tableau 3 : synthèse des études et interventions archéologiques réalisées dans les limites de la zone d'étude.

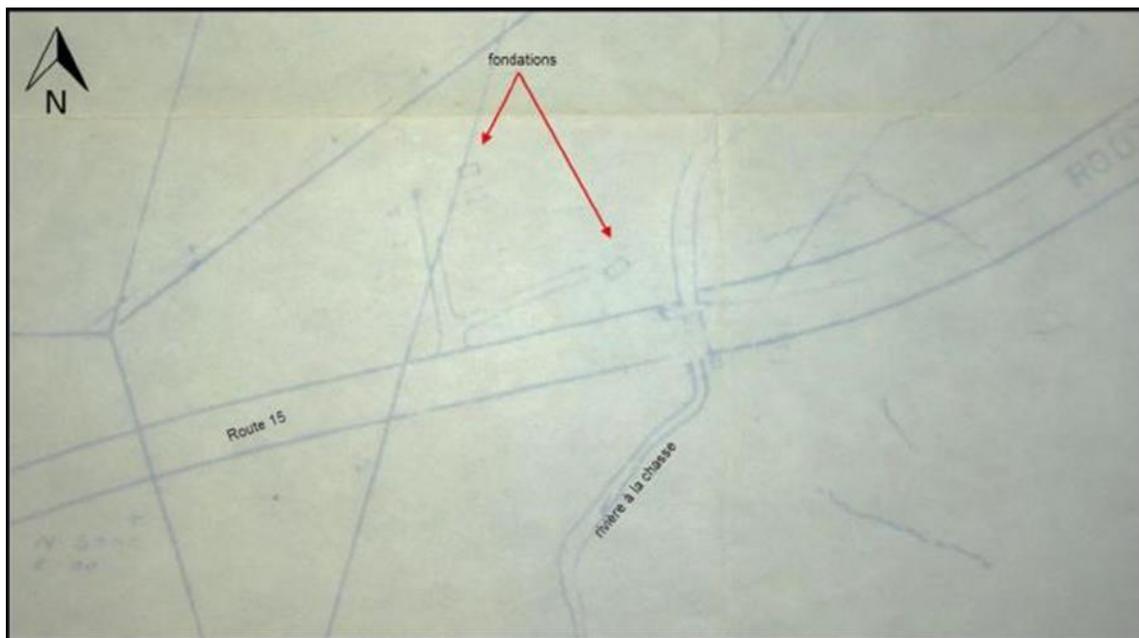


Figure 9 : Plan de la ville de Baie-Comeau en 1963. (Source : SHCN, Fond CP//1/10,7)



Figure 10 : Carte topographique de Baie-Comeau en 1960 en plan rapproché. (Source : BANQ, SNRC : 22-F-01-E)



Figure 11 : (Plan tiré du rapport d'AECOM, octobre 2016, p.36) (Source : BANQ, SNRC : 22-F-01-1983).

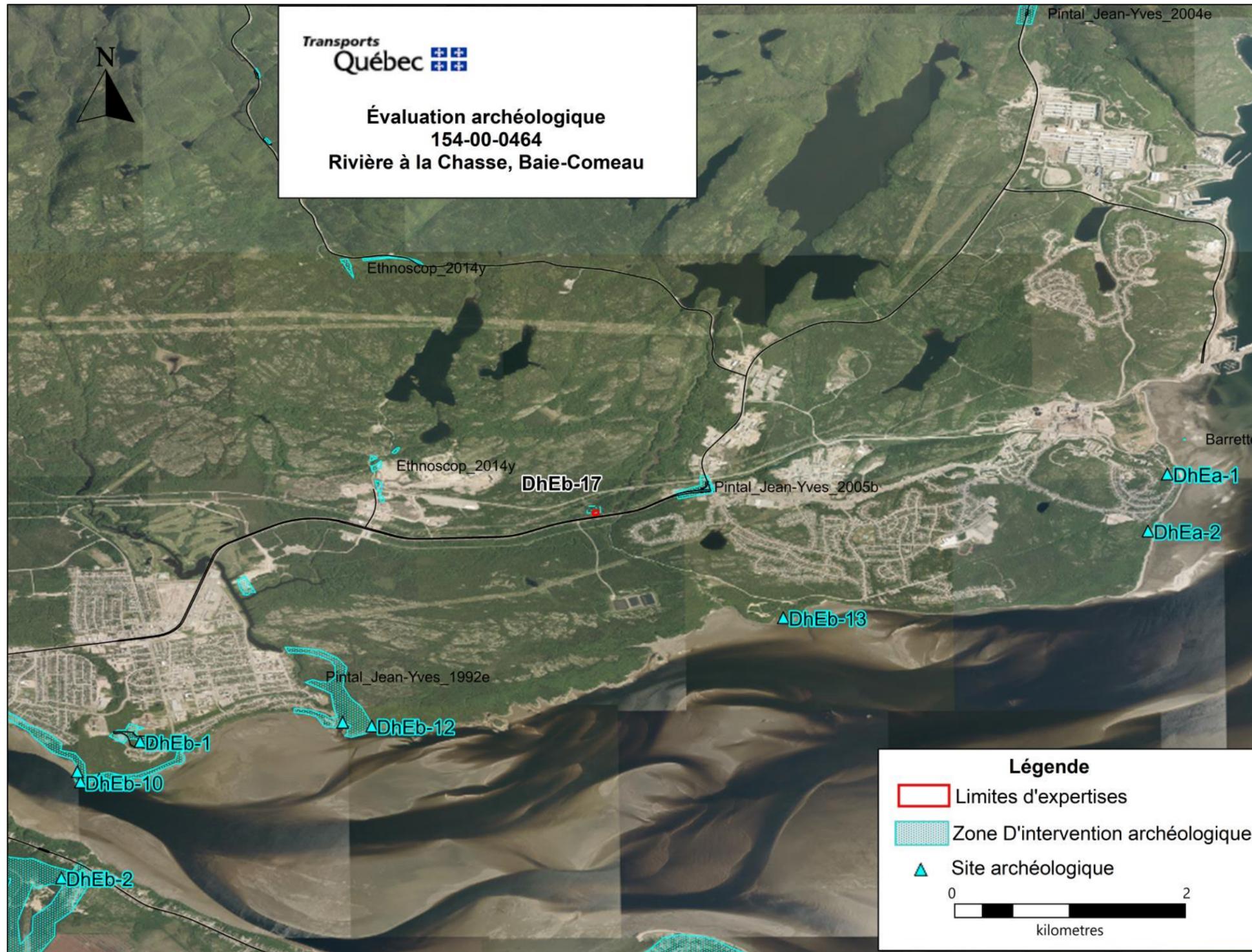


Figure 12 : Interventions archéologiques antérieures en lien avec le projet 154-00-0464.

6. Contexte géographique et environnemental

6.1 Région écologique

Projet 154-00-0464

Le secteur à l'étude est sis dans la région écologique des Hautes collines de Baie-Comeau-Sept-Îles ainsi que la sous-région écologique du même nom. Plus précisément, le secteur à l'étude occupe l'unité de paysage régional de Forestville et son district écologique Coteaux du lac Amédée (Berger et Blouin 2007). Selon l'étude des sols, la pédologie présente dans les limites des travaux, se caractérise par de l'argile à l'argile limoneuse ainsi que des alluvions non différenciées. (<https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/etudes-pedologiques>).

La zone de végétation qui occupe ces différents ensembles consiste en la forêt boréale et plus particulièrement à sa sous-zone de la forêt boréale continue ainsi qu'au domaine bioclimatique de la Sapinière à bouleau blanc et de son sous-domaine de l'Est (Ibid.). Plus concrètement, le couvert forestier se compose majoritairement de peuplement de résineux composé de sapins baumiers (*Albies balsamea*), d'épinettes noires et blanches (*Picea mariana* et *Picea glauca*), de pins gris (*Pinus banksiana*) et de mélèzes larcins (*Larix laricina*) (Ibid. 2.13-2.14). Le secteur se situe dans la région physiographique des Hautes Terres Laurentiennes (<https://www.irda.qc.ca>).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
154-00-0464	5g Hautes collines de Baie-Comeau-Sept-Îles	104 Forestville	104E001 Coteaux du lac Amédée	Berger et Blouin ; 2007

Tableau 4 : Ventilation des données écologiques du projet 154-00-0464 dans la municipalité de Baie-Comeau.

6.2. La paléogéographie

Bien que la dernière période glaciaire du Wisconsin se termine vers 10 000 AA, c'est d'abord vers 18 000 AA qu'un réchauffement climatique s'opère, impactant ainsi l'épais couvert de glace qui englobe pratiquement toute l'Amérique du Nord qui commence alors à se retirer. L'estuaire du fleuve Saint-Laurent entame sa libération autour de 14 000 AA, même si le reste du Québec reste encore prisonnier de l'Inlandsis Laurentidien. Ce n'est que deux millénaires plus tard que le front du glacier atteint Tadoussac laissant derrière lui une mer postglaciaire d'une hauteur de 140 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer (Dionne et Occhietti, 1996).

De toute évidence, la température en périphérie de l'Inlandsis Laurentidien était celle d'un climat périglaciaire. Les vents catabatiques et froids du front du glacier mélangés aux eaux froides de la mer de Champlain produisaient un climat peu invitant sur les seules terres submergées qui possédaient un environnement naturel de toundra herbacée (Richard et Grondin 2009).

Après une légère stagnation du recul des glaces par le refroidissement du Dryas récent autour de 12 900 AA (Richard et Grondin 2009), les berges de terre commencent à émerger le long de la Côte-Nord autour de 10 000 AA. L'environnement qui existait alors sur ces parcelles aurait pu être un lieu propice à l'occupation humaine bien que celui-ci demeure toutefois aride.

Autour de 9000 AA les terres du nord, piégées entre les glaces et l'océan, sont à leur tour envahies par une toundra herbacée accompagnée du bouleau blanc glanduleux et de l'aune crispé (Richard et Grondin 2009). Pendant ce temps, au sud du Labrador et la Côte-Nord, l'environnement de toundra fait place à une forêt dominée par le sapin, l'épinette noire et l'épinette blanche. La prédominance du sapin s'expliquerait entre autres par d'importance précipitations dues à la proximité de la mer. Quant à l'arrivée tardive de l'épinette noire, elle découlerait de l'appauvrissement des sols (Lamb 1980).

Trois millénaires plus tard, les glaces ne couvrent plus que 70 000 km² de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2 degrés de plus lors de la saison estivale qu'aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche ont envahi la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009). On dénombrait également beaucoup plus de bouleau blanc dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La période de 6000 AA à 4000 AA est marquée par la transgression laurentienne (Ibrahim, 2011). Bernatchez (2003) considère que cette transgression marine s'est produite en deux phases : lente dans un premier temps, mais qui s'accroît considérablement jusqu'à 4300 AA (Bernatchez, 2003). S'effectuant sur deux millénaires, elle va atteindre à son maximum une amplitude verticale de 12 m et poursuit encore aujourd'hui sa régression (Ibrahim, 2011).

C'est également autour de 4000 ans que les terres du Québec sont complètement libérées des glaciers même si certaines zones côtières du nord demeurent submergées, car elles sont encore assujetties au relèvement isostatique. La diminution de certaines espèces comme le noyer cendré, le tilleul d'Amérique et des caryers dans les érablières méridionales, témoigne d'un refroidissement du climat qui s'étend à toute l'Amérique du Nord. On note également un accroissement de la présence du bouleau jaune même si le pin blanc demeure important (Richard et Grondin 2009).



Pendant le refroidissement du Petit Âge Glaciaire qui s'est produit au courant des deux derniers millénaires, on remarque un accroissement de l'épinette rouge (Richard et Grondin 2009). La présence du bouleau jaune demeure, mais il y a diminution de l'érable et du hêtre (Richard et Grondin 2009). Ce dernier va s'accroître avec la hausse de la température, mais moins rapidement que l'érable à sucre. De fait, il semble que l'actuelle recrudescence du hêtre dans les érablières à sucre démontre un retour à la normale des températures (Richard et Grondin 2009).

7. Cadre ethnologique et archéologique

7.1 Paléohistoire de la Côte-Nord

Le tableau suivant présente le découpage chronologique de l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord.

Dates	Période
9 500 à 7 000 AA	Amérindien préhistorique archaïque ancien
7 000 à 5 500 AA	Amérindien préhistorique archaïque moyen
5 500 à 3 000 AA	Amérindien préhistorique archaïque récent
3 000 à 2 400 AA	Amérindien préhistorique sylvicole inférieur
2 400 à 1 500 AA	Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien
1 500 à 1 000 AA	Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif
1 000 à 800 AA	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien
800 à 650 AA	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur médian
650 à 450 AA	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur récent
1500 à 1899 AD	Amérindien historique ancien
1900 à 1950 AD	Amérindien historique moderne
1534-1607 AD	Euroquébécois
1608-1759 AD	Euroquébécois
1760-1799 AD	Euroquébécois
1800-1899 AD	Euroquébécois
1900-1950 AD	Euroquébécois

Tableau 5 : Tableau chronologique des différentes occupations (Plourde 2010)

Occupation/fréquentation de 3000 à 5500 A.A. (Archaïque)

À la fin des années 1970, dans une série d'ouvrages, Chevrier proposait un cadre chronologique qui selon ses dires demeurait fortement spéculatif en regard de l'ancienneté humaine sur la Côte-Nord.

“Ce chapitre est nécessairement le plus spéculatif et le plus tendancieux puisque c'est celui qui résume toutes les informations précédentes. Or, ces informations sont elles-mêmes loin d'être concluantes. Cette synthèse

évolutive est bâtie en fonction des processus et non en fonction des changements morphologiques de la culture matérielle. Il est très risqué de vouloir créer une telle synthèse avec seulement quelques sites ; il ne faut pas oublier que chaque extrapolation qui suit n'est basée que sur un seul site (ou presque)." (Chevrier 1977a : 123)

Malgré les limites qu'il notait, Chevrier proposait un cadre d'occupation débutant vers 6000 A.A., alors que des groupes nomades exploitaient les ressources de l'intérieur pendant l'hiver (particulièrement le caribou) et les ressources côtières au cours de l'été (Chevrier 1978a). Selon lui, le peuplement de la région n'était alors que sporadique.

Il y a une vingtaine d'années, dans le cadre de l'élaboration d'un volume portant sur l'histoire de la Côte-Nord (Frénette 1996), Chevrier (1996) procédait à une mise à jour des données de 1977. Ainsi, il lui semblait clair que contrairement à la Moyenne-Côte-Nord, qui aurait été initialement fréquentée par des populations provenant de la Basse-Côte-Nord, le territoire de la Haute-Côte-Nord aurait été occupé par des individus qui proviendraient de la Haute Vallée du Saint-Laurent. L'ancienneté de cette occupation serait à son avis moins ancienne que celle de la Basse-Côte-Nord, région de Blanc-Sablon. Néanmoins, selon Chevrier, il faut garder en mémoire le cas des hautes terrasses de Tadoussac qui pourraient receler des occupations très anciennes.

Selon lui, l'occupation de la Haute-Côte-Nord devient une réalité à partir de 6500 A.A. : le nombre de sites est plus important et ceux de Bergeronnes (en particulier DbEj-11) et de Baie-Comeau se distinguent par leurs richesses. Au sujet de ces derniers, contrairement à Pintal (1995), Chevrier croit à une population locale dont le territoire d'exploitation ne se limiterait plus au littoral, mais aussi à l'intérieur des terres. Malgré tout, il estime dans le même ouvrage, que ne se trouvait pas en Haute-Côte-Nord une population permanente.

"Pour une raison que nous ignorons encore, il ne semble pas y avoir eu, entre Tadoussac et Baie-Comeau, une population permanente, ou du moins relativement stable, alors que les ressources disponibles semblaient abondantes. Les groupes n'avaient sans doute pas encore atteint une taille suffisante pour assurer adéquatement leur survie de façon continue. "

(Chevrier 1996 : 97)

Pour Chevrier, comme cela avait été le cas pour Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliot (1993), il ne faisait pas de doute que la population qui avait occupé ce tronçon de la Haute-Côte-Nord provenait tirait son origine de la « Middle Great Lakes-St.Lawrence Culture », alors que ceux plus à l'est étaient sous l'égide culturelle de la « Middle Maritime Culture ».

“Ce sont encore une fois les régions des Grandes-Bergeronnes et de la péninsule Manicouagan-Outardes qui fournissent les sites et les vestiges les plus caractéristiques d’une présence de groupes venant du sud-ouest. Ces objets sont en effet associés à l’Archaïque laurentien. Ces Amérindiens avaient développé toute une panoplie d’outils devant servir aussi bien à la quête des animaux (pointes de flèche et de lance) et à leur transformation (couteaux, grattoirs, racloirs, perçoirs) qu’au travail intensif du bois (herminettes, gouges).” (Chevrier 1996 : 97)

À la lumière des découvertes effectuées depuis ce temps, cette association entre les groupes de l’intérieur et ceux de la Haute-Côte-Nord est fortement remise en question. Encore plus récemment, dans le cadre d’une étude portant sur l’occupation du territoire de la Haute-Côte-Nord par la communauté de Pessamit, Chevrier (2003) reprenait les données recueillies jusqu’alors et précisait encore plus le schème d’établissement aux alentours de 5000 A.A.

“Vers 5000 AA, les territoires parcourus deviennent plus restreints, mais les réseaux d’alliance sont plus étendus qu’avant, permettant une consolidation des structures sociales. Les campements, plus vastes et occupés plus longtemps, traduisent la mise en place d’une forme de semi-sédentarité (Pintal 1995 : 113). On exploite à la fois les ressources du littoral, parmi lesquelles le phoque occupe une place dominante et celles de l’intérieur des terres, relativement variées et accessibles le long des bassins inférieurs des principaux tributaires du Saint-Laurent (Pintal 2000 : 3). Les quartz et quartzites locaux sont exploités, mais la proportion de pierres à grains fins de teinte verdâtre ou brunâtre (cherts) prélevés dans la chaîne appalachienne devient de plus en plus importante, ce qui sous-entend des rapports avec les populations de la rive sud, sinon des déplacements vers les sources d’approvisionnement de cette région (Pintal 2000 : 6).” (Chevrier 2003 : 6)

À partir de 4000 A.A., la situation évoluerait considérablement. Les groupes ayant été sous l’égide de la « Middle Maritime Culture » auraient disparu sans avoir transmis leur technologie à leurs successeurs. Ce phénomène, qui selon Chevrier affecterait principalement la Moyenne et la Basse-Côte-Nord, semble tout de même se répercuter en Haute-Côte-Nord où les sites de cette période demeurent équivoques. Un hiatus en termes d’occupation humaine semble se produire et perdurer jusque vers 2400 A.A., alors que des groupes de la haute vallée du Saint-Laurent ou encore de la rive sud recommencèrent visiblement à fréquenter les lieux.

À ce jour, les différents segments de la Haute-Côte-Nord que sont ceux de Tadoussac/Le Fjord, Grandes-Bergeronnes/Escoumins, Betsiamites/Papinachois/Colombier, Manicouagan/Baie-Comeau, Manouane et Caniapiscou (Nitassinan) ont livré 34 composantes ayant pu être chronologiquement situées entre 9500 et 3000 A.A. (figure 12). L'affiliation chronologique de ces 34 sites s'appuie généralement sur des méthodes de datation relative, généralement la typologie, c'est-à-dire la similitude ou la présence de quelques vestiges spécifiques à une période déterminée. Par ailleurs, en termes de distribution géographique, 20 de ces gisements proviennent de la partie méridionale de la Haute-Côte-Nord, soit entre les Escoumins et le fjord du Saguenay et 13 dans la région de Baie-Comeau. Il ne s'agit peut-être pas d'une réalité archéologique en ce sens qu'il s'agit des lieux où le plus de recherches ont été effectuées sur les hautes terrasses.

Un seul gisement de cette période a été identifié entre les Escoumins et la rivière Betsiamites. Ce gisement, situé à proximité de la municipalité de Longue-Rive, fut identifié par Plourde (1990), lors d'un inventaire archéologique. C'est sur la base de ressemblance typologique que l'assignation fut donnée. Aucune intervention supplémentaire n'ayant eu lieu à cet endroit, il demeure difficile de décrire à quoi pouvait ressembler le mode de vie des populations de ce secteur au cours de l'intervalle 3000 à 5500 A.A.

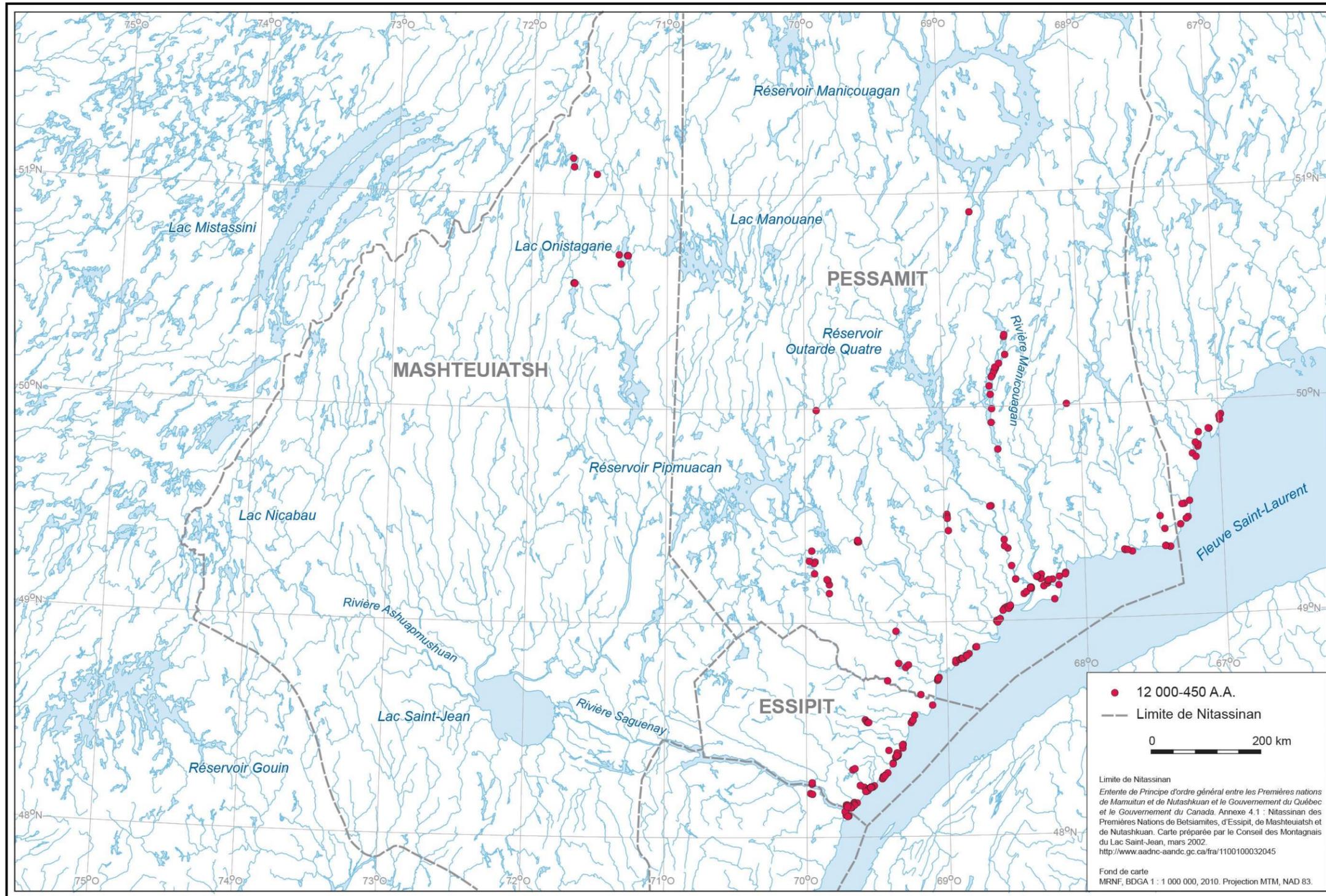


Figure 13 : Sites ayant des composantes situées entre 9500 et 3000 A.A. (Source : Langevin 2012)

Occupation/fréquentation de 2400 à 3000 A.A.

Avant même que l'idée de faire croître certaines plantes ne soit intégrée dans la sphère culturelle des populations du Nord-Est, il appert que certains éléments technologiques propres aux groupes horticoles du Midwest américain auraient fait partie du quotidien. Dans certaines parties du Nord-Est nord-américain, le segment temporel de 3000-2400 A.A. en est un de préparation à ces changements. Le vécu au quotidien reposait encore exclusivement sur les résultats de la chasse, de la pêche et de la cueillette, dans le contexte d'environnements stables. Les techniques de prédation mises au point au cours des millénaires précédents étaient d'une grande efficacité et la très grande connaissance que l'homme avait de son milieu permettait vraisemblablement de diminuer le temps consacré à la transhumance. Les populations exploitaient l'ensemble des ressources disponibles et tendaient à s'attarder plus longtemps à des endroits sélectionnés pour leur grande productivité (Clermont 1978 ; Cossette 1996, 1997). Les agrégations humaines de cette période, comme celles qui les avaient précédées, ne vivaient pas en vase clos. Au contraire, depuis la fin du quatrième millénaire A.A., les idées, tout comme les productions matérielles, voyageaient plus que jamais sur de grandes distances afin peut-être, de renforcer les liens entre individus, familles, clans, etc. (Fiedel 2001).

Sur une base purement documentaire, seulement deux gisements semblent aisément représenter cette période charnière d'un demi-millénaire à l'intérieur des limites de la Haute-Côte-Nord. L'un de ces sites (station A de DbEl-9) se trouve à l'intérieur du fjord du Saguenay (rivière Sainte-Marguerite). Il a été décrit dans la section portant sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. L'autre (DbEj-13) se trouve dans le secteur de Bergeronnes et a livré un certain nombre de composantes, parmi lesquelles s'en trouve une de la période 2400 à 1500 A.A. Il semble également cette composante ait été précédée d'une autre un peu plus ancienne. En effet, quelques pointes de jet d'apparence Meadowood suggèrent une telle présence. Malgré tout, cette composante demeure équivoque au point où Plourde (2003) qui n'hésite pas à regrouper ces objets dans le segment ancien de la composante 1000 à 2400 A.A. Finalement, la manifestation la plus significative de cette période en Haute-Côte-Nord est certainement celle du site DdEh-8, à l'extrémité nord-ouest de la baie des Bacon, Longue-Rive (Ethnoscop 2014).

Bref, il semble y avoir un hiatus en Haute-Côte-Nord concernant l'occupation humaine au cours de cette période. S'agit-il d'un hiatus démographique ou tout simplement d'un hiatus culturel encore incompris par les archéologues? Ce qui est par contre certain, c'est que ce manque de données sur un demi-millénaire constitue un bris dans une apparente continuité généalogique retraçable depuis le contact jusqu'à la fin du troisième millénaire A.A.

Occupation/fréquentation de 1000 à 2400 A.A.

C'est vers 1000 A.A. que les archéologues s'estiment en mesure de retracer l'origine ethnique des groupes historiques. C'est à ce moment que, dans la vallée du Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs, les Iroquoiens devaient ethniquement émerger d'un point de vue archéologique. Sur la côte Atlantique, ces groupes étaient des Algonquiens, possiblement les ancêtres des Penobscots, des Micmacs et des Malécites, alors qu'au nord se trouvaient vraisemblablement les ancêtres des Ilnus (Montagnais) parmi d'autres Algonquiens dans le sens le plus large du terme.

Si au nord du fleuve Saint-Laurent, l'intervalle chronologique 1000 à 2400 A.A. ne vit pas se produire de modifications majeures du mode de vie, il en fut autrement dans la Vallée du Saint-Laurent, sur la côte Atlantique et dans la région des Grands Lacs. À ces endroits, il semblerait que la rupture de l'équilibre entre les adaptations culturelles et l'environnement naturel eut pour conséquence que les populations se mirent à la recherche de nouvelles façons de faire. Dans le cas des groupes de la côte atlantique, les altérations demeurèrent mineures et l'adoption puis l'intégration de la céramique ne résultèrent ni ne menèrent à des modifications culturelles profondes. La situation fut bien différente dans la vallée du Saint-Laurent et sur tout le pourtour des Grands Lacs.

Partout, les assemblages qui ont été associés à la période post-3000 A.A. n'étaient, tout au moins au début, pas très différents de ceux des époques précédentes. Il ne suffit que de quelques siècles pour que des transformations significatives apparaissent en conséquence d'un mode de vie maintenant orienté vers un spectre de ressources de plus en plus ciblé et dont la prévisibilité constituait une caractéristique recherchée. Un nomadisme restreint et une démographie à la hausse transformèrent irrémédiablement ces populations où la productivité naturelle pouvait être accrue par plusieurs multiples, alors que dans d'autres sphères, la vie quotidienne se poursuivait inlassablement.

À partir de ce moment, pour les archéologues, le principal indice d'identification chronologique et de transmission des valeurs culturelles serait la céramique, cela aux dépens de la typologie lithique, médium par excellence jusqu'à ce moment. Entre 1500 et 1000 A.A., émergèrent quelques grandes traditions céramiques plus ou moins contemporaines, assez bien circonscrites géographiquement. Cette soudaine diversité fut la conséquence de particularités régionales définies par l'adoption de nouvelles façons de faire, dont certaines furent développées sur place ou influencées par des mouvements venant du sud et/ou de l'ouest. Auparavant, entre 2400 et 1500 A.A., la production céramique était caractérisée par une technique décorative qui passait outre les originalités culturelles du centre de l'Ontario, du bassin hydrographique drainé vers l'Outaouais, de la région nord du lac Érié (Clermont et Chapdelaine 1982) et même dans une certaine mesure,

de la côte atlantique. Tous ces groupes réalisaient alors leur poterie selon la même unité décorative, à savoir une impression ondulante (pseudo-scallop shell), pratiquée à l'aide d'un peigne.

Ne se trouveraient dans le secteur situé entre les Escoumins à l'ouest et la rivière Betsiamites à l'est que deux gisements recelant une composante de l'intervalle 1000 à 2400 A.A. Or, DdEh-7 et DfEd-2 n'ont livré que quelques artefacts qui, outre quelques tessons de céramique, ne sont pas très parlants au sujet de l'identité et des activités menées sur les deux sites.

Il y a donc peu à dire en regard de l'occupation humaine au cours de cet intervalle dans le segment géographique situé en périphérie de la rivière Betsiamites.

Occupation/fréquentation 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur).

Cette période qui s'achève avec l'arrivée documentée des Européens est marquée par la régionalisation des groupes autochtones selon la niche environnementale où ils se trouvent. Dans la vallée du Saint-Laurent, ce fut le moment de la formation de l'Iroquoisie laurentienne. Plus à l'ouest, un processus relativement similaire à celui de l'Iroquoisie se mit en place et donna naissance à la Huronie. Dans les maritimes, les Algonquins du sud, tout en adoptant la céramique, demeurèrent des nomades opportunistes dont les activités étaient intimement liées avec la mer. Finalement au nord, rien ne changea réellement, le cycle de transhumance étant peu ou pas affecté par les événements ayant cours au sud. Le mode de vie millénaire axé sur les ressources saisonnières se poursuivait inlassablement.

Presque essentiellement sur la base de la décoration céramique, plusieurs gisements (19) de la Haute-Côte-Nord ont vu des composantes de l'intervalle 1000-450 A.A. être identifiées parmi toutes les composantes de la préhistoire, il s'agit d'ailleurs de celle où le plus de sites ont été fouillés, et ce en raison des efforts de Plourde dont la thèse de doctorat actuellement en cours porte sur le sujet. Quoique les opinions aient souvent divergé au cours des vingt dernières années en ce qui a trait à l'identité des concepteurs, l'essentiel des membres de la communauté archéologique québécoise semble s'entendre sur le fait que la céramique caractéristique de cet intervalle serait le fait des groupes de l'Iroquoisie laurentienne.

Alors que la Haute-Côte-Nord jusqu'en périphérie de la municipalité des Escoumins semble constituer une extension naturelle de la province de Canada de l'Iroquoisie laurentienne, une fois ces limites dépassées, la situation semble moins limpide. Ainsi, Plourde (2003) note que très peu de sites situés à l'est des Escoumins ont livré de la céramique et de toutes composantes confondues.

“Les inventaires et fouilles réalisés plus au nord, le long du littoral de la Haute-Côte-Nord (Émond et Cyr 1979, Émond et Beaudin 1980), infirment également une extension géographique de cette production céramique, puisque moins d’une cinquantaine de tessons de céramique ont été trouvés sur sept des 87 sites identifiés à ce jour entre les Escoumins et Hauterive (Plourde 1993a : 47) et parmi ce maigre échantillon, le style caractéristique de la phase Saguenay était absent. Plus loin en aval, à la hauteur du Cap Colombier, un vase a été rattaché à l’épisode transitoire entre le Sylvicole supérieur ancien et médian” (Plourde 2003 : 203)

Seulement trois gisements de ce secteur ont livré des indices archéologiques (essentiellement de la céramique) qui témoigneraient d’une fréquentation au cours de l’intervalle 450 à 1000 A.A. Parmi ces gisements, un seul (DfEf-2) a été partiellement fouillé (Dubreuil 1994 ; Plourde 1991), alors que les autres (DcEi-1 et DgEd-20) n’ont à ce jour été qu’inventoriés, ce qui, dans le cas de DfEf-2, ne l’empêche pas d’avoir livré à ce jour plus de 3000 objets dont la plupart sont des vestiges préhistoriques. Parmi ces vestiges presque la moitié sont des déchets culinaires, ce qui laisse peu de place pour interpréter la nature de l’occupation préhistorique en termes d’identité et d’ethnicité. Dans le second cas (DgEd-20), 67 artefacts ont été recueillis parmi lesquels ne se trouve qu’un tesson de céramique.

En 1990, Michel Plourde et son équipe procédèrent à l’excavation de 19 m² de la surface du site DfEf-2, mettant au jour 31 outils et/ou fragments d’outils, 895 éclats de débitage, plus de 2000 fragments d’os identifiables à l’espèce et un outil en os. Des structures de combustion ainsi qu’une trace de poteau et une tache d’ocre furent également mises au jour. Globalement, cette intervention livra donc un peu plus de 3300 vestiges de tous ordres qui s’ajoutèrent aux quelques centaines (un peu moins de 500) déjà recueillies au moment de la découverte du site (Émond et Beaudin 1981). Selon Plourde, ce gisement témoignerait peut-être de quelques occupations récurrentes saisonnières. Sur une base négative, soit l’absence de céramique, ce dernier supposa que les occupants étaient algonquiens ou proto-algonquiens sans pour autant être en mesure de préciser le moment d’occupation.

Les choses devaient évoluer en 1993 alors que, dans le cadre de son projet de mémoire de maîtrise, Dubreuil effectua une nouvelle campagne de fouille sur le site DfEf-2 (Dubreuil 1995). Pour atteindre les objectifs recherchés, Dubreuil orienta l’intervention sur l’aire principale que Plourde avait circonscrite à l’aide de sondages en 1990. Au cours de l’intervention, une aire supplémentaire de 46 m² fut fouillée. Six mille quatre cent soixante-dix (6470) vestiges lithiques s’ajoutèrent à la collection, de même que 7941 écofacts, parmi lesquels se trouvent 4474 restes osseux et 3470 déchets de myes communes. La principale nouveauté de cette intervention versus celle de Plourde a trait à la présence de céramique amérindienne représentée par 395 tessons constituant au moins quatre vases.

“La typologie céramique et une date au radiocarbone de 550 ± 70 A.A. associent l’occupation principale du site à la fin du Sylvicole supérieur. Dans son mémoire de maîtrise, Dubreuil proposera une identité mic-maque au groupe principal ayant occupé cette anse, groupe impliqué dans un réseau inter-ethnique centré sur Tadoussac, ce qui expliquerait la présence de céramique dans l’assemblage mis au jour.” (Dubreuil 2007 : 11)

Selon Dubreuil, outre les Iroquoiens du Saint-Laurent qui fréquentaient la rive nord du Saint-Laurent, les Micmacs, principalement sur la base des vestiges lithiques et céramiques, auraient également visité les lieux. La découverte d’une céramique dont le style réfère à l’Iroquoisie laurentienne s’expliquerait selon l’auteur par l’existence à cette époque d’un réseau d’échanges étendus.

Occupation/fréquentation circa 450 A.A à 50 A.A (Euroquébécois)

C’est encore une fois surtout sur le littoral du fleuve Saint-Laurent que se trouvent les sites ayant une composante chronologique de cette période. Entre les Escoumins et la rivière Betsiamites, ils sont actuellement au nombre de cinq, deux d’entre eux se trouvent dans le secteur de l’embouchure de la rivière Betsiamites alors que les trois autres se situent dans celui de la rivière Papinachois. Le premier gisement, DdEg-1, n’a en fait été visité qu’à une seule reprise, lors de sa découverte, et n’a livré que trois objets de l’intervalle considéré parmi lesquels se trouve un fragment de pipe en kaolin. Nous ignorons sur quelle base ces trois objets ont été considérés comme représentatifs d’une fréquentation autochtone. Dans le cas du second site, DfEe-3, quoique peu exploité à ce jour, il pourrait s’agir du poste de traite des Ilets à Jérémie cité à de nombreuses reprises, en particulier par le père LeJeune au XVIII^e siècle. Même si aucune structure ou vestige majeurs n’a été identifié sur les lieux, caractérisés par ailleurs des composantes uniquement post XVI^e siècle, de nombreux éléments archéologiques témoignant d’activités domestiques ou commerciales ont été recueillis (fragments de pipes, de vaisselles, métalliques, perles de verre, etc.).

Les trois autres gisements, situés à proximité de la rivière de Papinachois, n’ont été visités qu’à une seule reprise au moment de leur découverte par Émond et Cyr (1979) et par Émond et Beaudin (1980). Les assemblages représentant l’intervalle 450-50 A.A. se limitent à moins d’une dizaine d’objets et ne permettent donc qu’une interprétation limitée.

Une activité archéologique effectuée lors de l’été 2008 visait à tenter de trouver des preuves archéologiques du poste de traite de la rivière Papinachois évoqué par le père Crespieul, dans les relations des Jésuites (Langevin et Lavoie-Painchaud 2009). Ce serait en 1680 que le père de Crespieul aurait béni la chapelle du lieudit de la Baie des Papinachois qui se serait ajoutée à un poste de traite bâti selon Frénette (2008) au début des années 1670. Le

poste n'aurait eu qu'une faible durée de vie avant que les activités ne soient concentrées à Tadoussac (vers 1717).

Malgré un inventaire systématique des berges par sondages et des inspections visuelles scrupuleuses de la plage, rien n'a permis d'attester la présence, à l'embouchure de la rivière de Papinachois, de la mission de Crespieul. En prenant pour acquis que la mission en question se trouvait effectivement dans l'anse de la rivière de Papinachois, il semblerait que l'érosion ait entièrement effacé les traces de celle-ci. La carte identifiée par Frenette (2008) montre en effet une large presqu'île dont la présence devait limiter l'érosion.

7.1.1 La paléohistoire du projet à l'étude

L'occupation paléohistorique du secteur à l'étude se serait effectuée au tour du VIII^e millénaire AA. Comme en témoigne d'ailleurs l'occupation du site DhEb-1, avec une datation de $\pm 7\ 400$ AA, qui serait à ce jour le site le plus ancien (AECOM 2016, p. 19; Dubreuil 2007, p.33). Perché sur une terrasse de 46 mètres d'altitude, le site se compose de quatre stations. Selon l'interprétation de Pintal (1996), le site aurait été occupé sur une courte durée, mais les vestiges témoignent d'activités multiples (Dubreuil 2007).

Plus près du secteur de recherche, le site DhEb-13 est également considéré par plusieurs (Pintal, Dubreuil, etc) comme un site archéologique de nature exceptionnelle en raison de ses occupations multiples. Situé à l'embouchure de la rivière Manicouagan, le site se trouve sur une terrasse de 5 mètres d'altitude. Bien que son occupation paléohistorique soit somme toute récente, datant sûrement de la fin du Sylvicole, les membres des Premières Nations vont toutefois continuer de fréquenter ce lieu jusqu'au développement de la ville de Baie-Comeau (Pintal 1994). (Figure 13)

7.2. Historique du projet à l'étude

À partir de la moitié du XVII^e siècle, le territoire de la Côte-Nord va être connu sous le nom de Traite de Tadoussac ou les King's Posts (Ethnoscop 2014 : Perron 2010). Jusqu'en 1859, ces terres vont être officiellement l'apanage de la traite des fourrures. L'embouchure des rivières aux Outardes et Manicouagan va devenir le théâtre ponctuel de ces échanges entre Européens et membres des Premières Nations. Selon Duhaim (1996), même si aucun bâtiment ne fait office de poste permanent, l'embouchure de la rivière Manicouagan va demeurer un point de rencontre annuel important jusqu'en 1720 (Ethnoscop, 2014; 49).

Bien que la Compagnie de la Baie d'Hudson conserve son monopole de traite jusqu'en 1859, déjà les King's Posts vont diversifier leurs activités en offrant les produits de la pêche à la colonie autour de 1820 (Perron 2010 ; p.55). L'intérêt pour l'industrie forestière va également se faire sentir dès la fin de 1830 (Perron 2010 ; 56), notamment avec l'ouverture

d'une petite concession dédiée au commerce du bois par la Compagnie de la Baie d'Hudson en Haute-Côte-Nord. La forte demande en bois va par ailleurs forcer une certaine ouverture sur la région. Ainsi, même si l'appropriation des terres par les Eurocanadiens n'est pas autorisée, on observe de plus en plus la présence de squatters.

Dans le secteur de Baie-Comeau, il faudra attendre jusqu'à la fin du XIX^e siècle avant d'avoir une première occupation autochtone sur le territoire avec les frères Henri et Damase Jalbert qui possèdent un chantier d'exploitation forestière le long de la rivière Manicouagan. Le bois coupé est envoyé par voie maritime jusqu'à l'embouchure de la rivière Amédée où se trouve une petite scierie (Ethnoscop 2014; p. 49). On nommera ce petit village Saint-Eugène de Manicouagan, mieux connu sous le toponyme de Poste de Manicouagan (Ethnoscop 2014; p. 49). La scierie fit faillite en 1907 suivant le débordement de la rivière Manicouagan qui emporta tout le bois avec elle. Les vestiges de l'ancien moulin sont d'ailleurs encore visibles aux abords de la rivière Amédée (DhEb-5 et DhEb-12) (Ethnoscop 2014; p. 49).

Au début du XX^e siècle, on observe une transformation au sein de l'industrie forestière. Avec les aléas qu'a connus le marché du bois à scier pendant la dernière moitié du XIX^e siècle, plusieurs scieries ont fermé leur porte. C'est alors que les grandes compagnies vont se tourner vers l'industrie de pâte de bois suite à une demande en papier de plus en plus forte, notamment le papier journal. (Perron 2010, p.60)

La ville fut officiellement fondée en 1937 par le colonel Robert McCormik, éditeur du Chicago Tribune, qui avait obtenu le bail des forêts à l'est de la rivière Manicouagan en 1923 au coût de 6000\$ (Ville de Baie-Comeau, [en ligne]). La seule condition rattachée à la vente de ce territoire était que McCormik devait y construire une usine de pâte ou de papier à proximité de la péninsule. C'est en 1936 que la papeterie ouvrit ses portes. Le nom de la ville fut d'abord donné au bureau de Poste en 1929. Appelée à l'époque «Comeau Bay» le nom fut francisé en 1936 (Commission de toponymie du Québec). Le toponyme rend hommage à Napoléon-Alexandre Comeau, personnage culturel important, qui sauva deux personnes à la dérive sur les glaces lors d'une forte tempête en les guidant sur la rive sud du Saint-Laurent (Ville de Baie-Comeau, [en ligne]).

La ville de Baie-Comeau fusionna avec Hauterive en 1982 donnant ainsi naissance à un nouveau gentilé : les Baie-Comois (Commission de toponymie du Québec).



Figure 14 : Sites archéologiques à proximité du secteur d'intervention. (Source Google earth)

À cette même époque, le secteur de Manicouagan commence à intéresser à la fois le ministère des Terres et Forêts ainsi que certains entrepreneurs. Diverses études ont été réalisées sur la possibilité de faire du secteur une ville (Ethnoscop, 2014, 49). Bien que l'intérêt pour ses forêts soit manifeste, le potentiel hydraulique du secteur est un atout important. D'autant plus qu'il y a également la possibilité de construire un port en eaux profondes. C'est d'ailleurs pour ces raisons qu'Arthur Schmon, président de l'Ontario Paper Compagny Limited, une filiale du Chicago Tribune, va choisir cet emplacement pour y construire un nouveau moulin à papier (Dubois, Deschêne et Page, 1999). Il va nommer le colonel Robert McCormick, éditeur du Chicago Tribune, à la tête du projet.

Le crash boursier de 1929 va néanmoins ralentir le projet « Manicouagan ». Ce n'est qu'à partir de 1935 que la construction de l'usine va redémarrer attirant plusieurs travailleurs. À partir de 1936, c'est 1800 travailleurs et une cinquantaine de femmes qui habitent la future ville de Baie-Comeau. Elle acquit son statut officiel de ville l'année suivante (Ethnoscop 2014, p.50).

De 1939 à 1940, l'église Saint-Amélie de Baie-Comeau fut fondée. La compagnie, alors propriétaire de la ville de Baie-Comeau, donne les terres où sera construit le lieu de culte. D'abord nommé Saint-Joseph l'église fut rebaptisée Sainte-Amélie en l'honneur de la femme du colonel McCormick. En 1945, elle deviendra la première cathédrale de la côte Nord. Elle portera alors le nom du patron du diocèse : la cathédrale Saint-Jean-Eude. Elle ferma ses portes en l'an 2000 et fut citée immeuble patrimoniale en 2001, puis classée 2017.²

² Répertoire du Patrimoine culturel du Québec, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

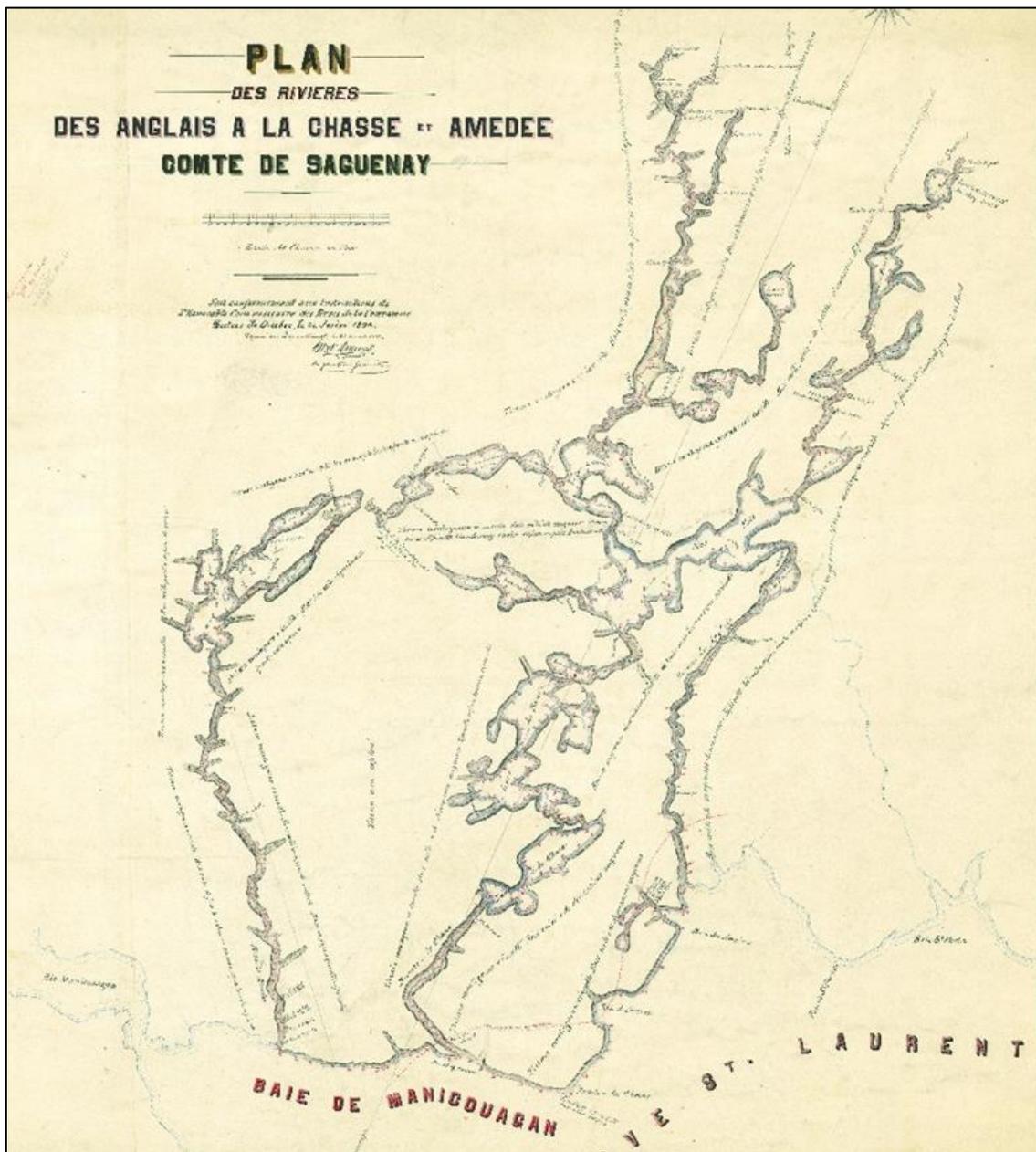


Figure 15 : Plan des rivières à la Chasse et Amédée en 1890, on peut y voir la description du territoire.
(Source BANQ : 03Q_E21, S555, SSI, SSS18, P100)

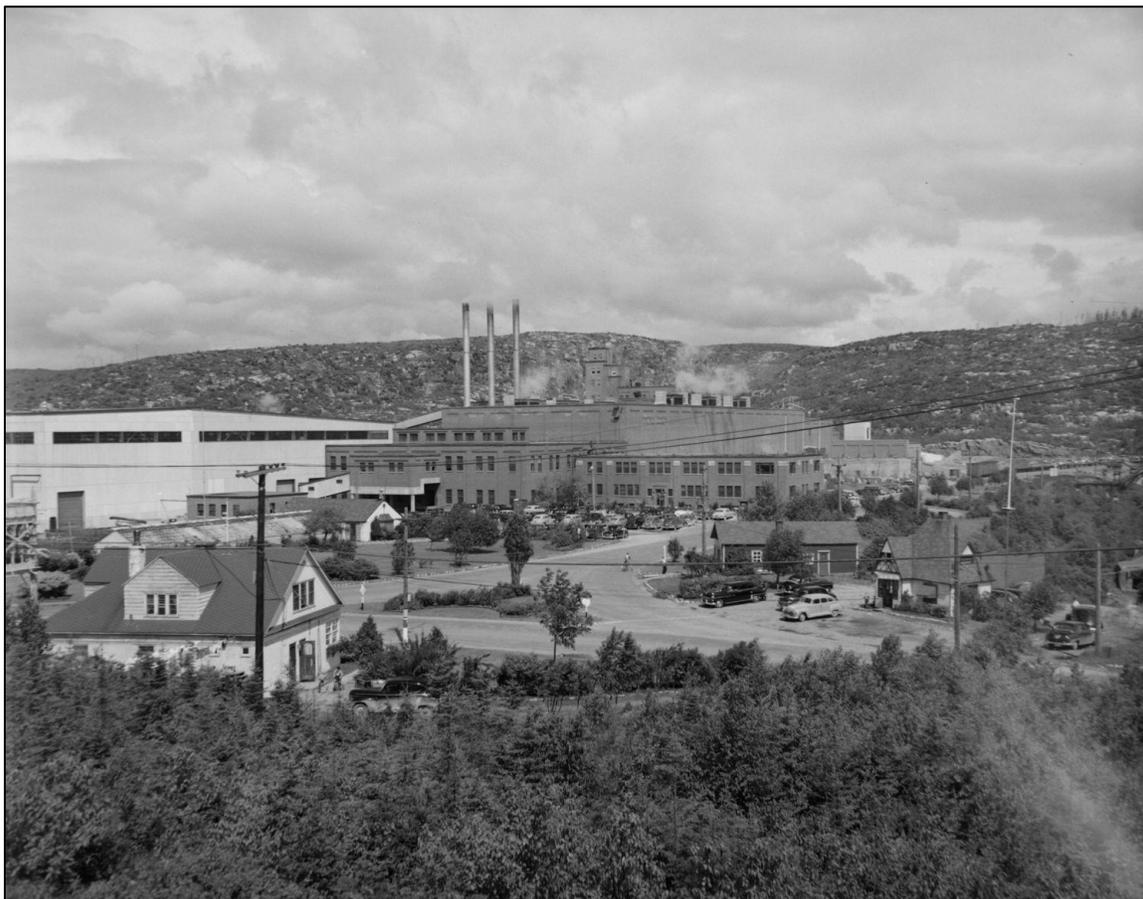


Figure 16 : Quebec North Shore Paper en 1950. (Source BANQ : Fond du ministère de la Culture et des Communications, E6, S7, SS1, P78092)

8. Résultat de l'intervention

Au total, ce sont 33 sondages qui ont été réalisés sur le secteur d'étude (figure 17). De ce nombre, quatre sondages se sont révélés positifs, 29 sondages négatifs et six points GPS ont été relevés (figure 15). Suite au résultat de la campagne d'inventaire, une subdivision de la zone a été effectuée afin de mieux comprendre le contexte d'occupation. Cette division a été effectuée selon les données pédologiques des sondages, de la topographie du secteur et du contexte environnemental (Figure 16) Au moins un sondage test fut effectué dans chacun des secteurs A, C et D. Il s'agit du sondage #6 dans le secteur A, des sondages #00, #10 et 12 dans le secteur C et du sondage #11 dans le secteur D. Aucun sondage test ne fut effectué dans le secteur B car ce dernier s'est avéré très mal drainé.

Notons que suite à la découverte des vestiges dans les quatre sondages positifs, le Ministère de la Culture et des Communications a considéré que les résultats obtenus lors de la campagne d'inventaire étaient SANS VALEUR PATRIMONIAL.

Zone	Profil topographique	Perturbation anthropique	Contexte pédologie	Intervention archéologique	S. +	S. -
A	- Zone boisée à relief plat - Fossé à l'intérieur de la zone - À proximité d'un chemin de gravier.	- Ancien poteau électrique en surface - Fil enfoui - Remblai d'argile	- Perturbé - Déblais limoneux - Argile	- Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 15m ² . - Inspection visuelle	1	14
B	- Zone boisée - Quelques butons identifiés. - À proximité d'un stationnement de gravier inondé.	- Buton - Stationnement	- Perturbé - Plusieurs niveaux de remblai - Minéral - Drainage insuffisant	- Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 15m ² . - Inspection visuelle	0	6
C	- Relief plat - Ancien secteur d'occupation	- Structure de ciment	- Perturbé - Occupation charbonneux - Remblai - Tranché de construction - Niveau naturel	- Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 15m ² . - Sondage test de 50x50cm. - Inspection visuelle	3	2
D	- Zone de Labour - Légèrement boisée - Un gros buton	- Vestige moderne en surface	- Perturbé - Remblai - Argile arasée - Labour	- Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 15m ² . - Inspection visuelle	0	7
Total					4	29

Tableau 6 : Projet 154-00-0464, synthèse de l'intervention archéologique.



Figure 17 : Résultat de l'intervention archéologique du projet 154-00-0464. Sommaire des sondages et relevés GPS.



Figure 18 : Subdivision du projet 154-00-0464 en quatre secteurs.



Figure 19 : Résultat de l'intervention 2019 à Baie-Comeau dans les limites approximatives du site DhEb-17.

Secteur A

Le secteur A se situe en zone boisée en périphérie (au sud) d'un chemin de gravier et d'aménagements liés aux services d'aqueduc de la municipalité de Baie-Comeau (photo 1). La présence d'un petit fossé au nord le sépare des autres secteurs (photo 2). Plusieurs perturbations anthropiques ont été remarquées, dont la présence d'un ancien poteau électrique, d'un fil enfoui (photo 3 et 4) ainsi que d'un remblai d'argile (photo 5).

Au total, 15 sondages ont été effectués, parmi lesquels 14 se sont avérés négatifs et un positif. La séquence pédologique des divers sondages est somme toute semblable. Le premier niveau en est un de remblai, prenant la forme d'un horizon minéral et organique à grains fins hétérogènes, d'une épaisseur qui varie entre 25 et 30 cm. Ce niveau est suivi d'une argile grise en place mais majoritairement arasée.



Photo 1: Chemin de gravier au sud du secteur A avec les aménagements de l'aqueduc de la municipalité de Baie-Comeau, vers l'est (photo # 1572265828931).



Photo 2 : Petit fossé au nord du secteur A, vers l'ouest (# de photo 152286222397).



Photo 3 : Présence d'un ancien poteau électrique dans le secteur A, vers le nord (#1572285598482).



Photo 4 : Présence d'un fil enfoui, vers le sud (photo # 1572285185229).



Photo 5 : Remblai d'argile dans le secteur A, direction sud (photo # 1572286451194).

Le vestige associé au seul sondage positif (Sondage test #6) du secteur (figure 20), bien que recueilli dans un niveau de remblai, renseigne sur la période d'occupation de cette portion du site. Il s'agit d'un récipient en céramique avec l'inscription Ironstone made in Romania. Selon l'analyse, la découverte pourrait attester d'une occupation du site pendant la période post-Seconde guerre mondiale. La Roumanie étant l'alliée des Allemands jusqu'en 1943, ce n'est qu'après la fin de la guerre en 1945, que les produits de la Roumanie ont pu être importés (photo 6).

Projet 154-00-0464, profil stratigraphique
Sondage test 06 Paroi Nord

Échelle: 10 cm

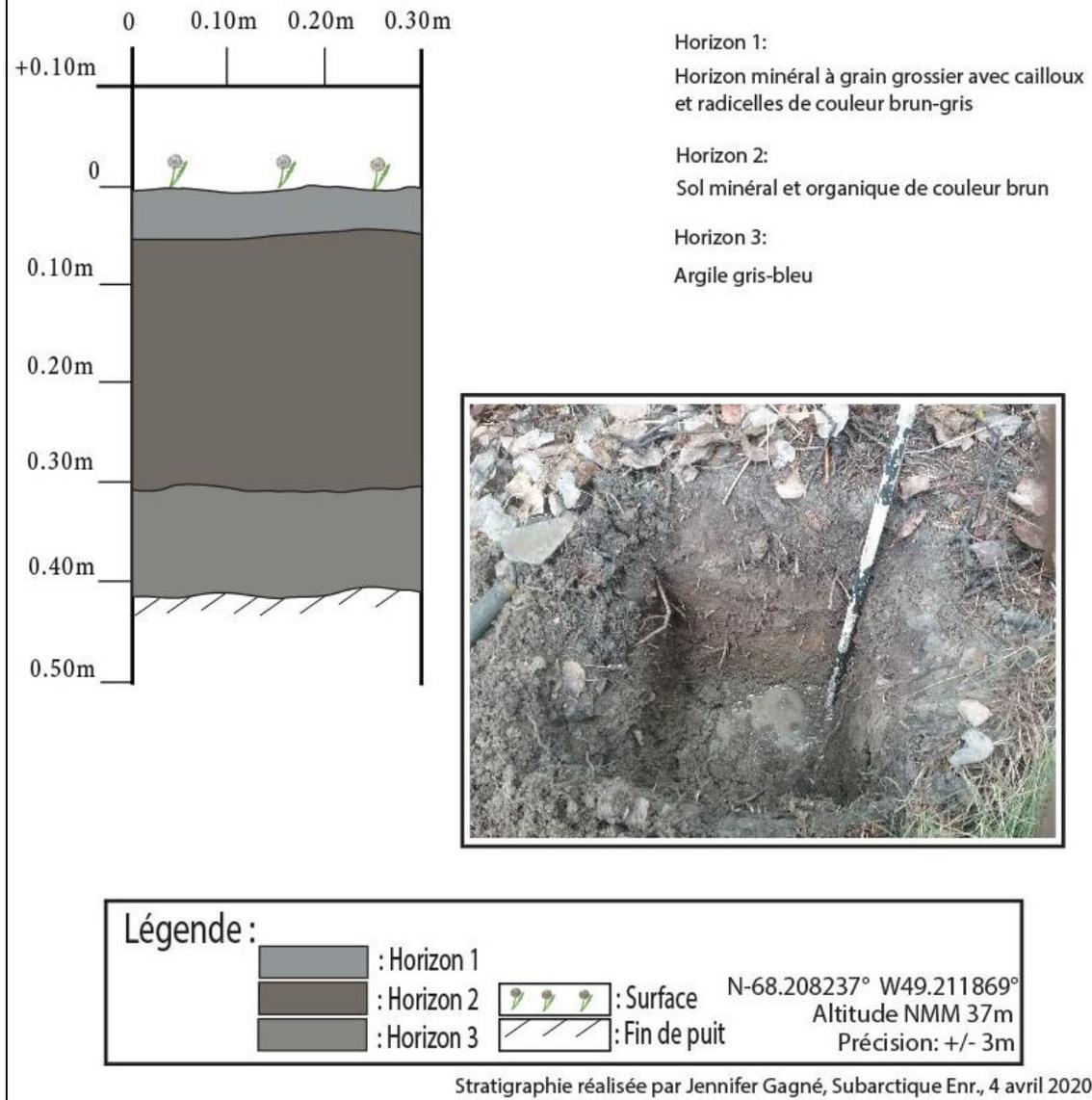


Figure 20: Secteur A, sondage test #6 positif, 25 cm de remblai, 10 cm d'argile grise en place, mais arasée.



Photo 6 : Récipient en céramique avec l'inscription Ironstone made in Romania.

Secteur B

Le secteur B se trouve également en zone boisée. Se situant au nord de l'emplacement d'un stationnement de gravier, la séquence stratigraphique témoigne de nombreux bouleversements anthropiques se traduisant par la présence à la fois d'anciens et de récents niveaux de remblais (photo 7). (voir le sondage test #12 du secteur C pour un meilleur profil stratigraphique). L'accumulation d'eau sur le stationnement combinée à la présence de zones humides à plusieurs endroits dans ce secteur témoigne d'un sol généralement mal drainé (photo 8). Aucun vestige n'a été découvert ou observé dans ce secteur, si ce n'est de la présence d'une mâchoire d'original en surface sans valeur archéologique (photo 9). Six sondages négatifs ont été réalisés.



Photo 7: Différents niveaux de remblai dans le secteur B, sol mal drainé, vers le nord-est (# de photo 1572365389766).



Photo 8 : Inondation du stationnement de gravier au sud du secteur d'étude (photo # 1572265758811).



Photo 9 : Mâchoire d'un jeune orignal découvert à la surface sans valeur archéologique dans le secteur B.

Secteur C

Ce secteur se trouve au sud de la structure de ciment répertoriée en 2016 (photo 12). Même si l'objectif était de circonscrire le site, un sondage test a tout d'abord été réalisé à ras la structure de ciment afin de documenter cette dernière. Au total, c'est trois sondages test positifs qui ont été mis au jour dans ce secteur, les sondages #0, #10 et #12. Aucun autre sondage n'a livré de vestiges archéologiques. Cinq sondages ont été réalisés dans ce secteur.

Le sondage test #0, effectué à la base de la fondation, démontre que la fondation s'enfonce à 95cm de profondeur (figure 22). On y a également noté la présence d'ancrage sur la fondation (photo 11). La stratigraphie spécifique à ce sondage témoigne des perturbations qu'a connues le site. Différents niveaux ont ainsi été observés sur le mur ouest. En premier lieu, on retrouve un sol minéral et organique brun contenant des radicules avec cailloux, meuble de 14 à 18 cm vers le nord. Le second niveau prend la forme d'une couche argileuse et charbonneuse de couleur noire d'approximativement trois à cinq cm d'épaisseur. Les artefacts mis au jour dans cette strate témoignent d'une occupation plutôt récente. Il s'agit de clous tréfilés, verre à vitre, verre à bouteille, morceaux de plastique, os découpés et divers morceaux de métal (figure 21). Soulignons la présence de divers morceaux de verre affectés par la chaleur (photo 10). Ceci dit, la présence de vestiges chauffés découverts dans un niveau charbonneux suggère que l'ancien bâtiment a pu être détruit par le feu. D'autant plus que la tranchée de construction se situe en dessous du niveau de la couche d'occupation. Tranchée par ailleurs bien visible dans une séquence verticale de sol minéral hétérogène de 28 cm de largeur maximum. Notons également la présence de vestiges à l'intérieur de ladite tranchée, parmi lesquels certains clous tréfilés découverts à 75 cm de profondeur.

Sous le niveau d'occupation charbonneux se trouvait un autre niveau de remblai, sable beige hétérogène, de cinq à 10 cm sous lequel se trouvait la séquence stratigraphique naturelle : un horizon AH limoneux brun foncé de 10cm à 3cm, suivi d'un horizon B (sol limoneux orangé à grain fin) de cinq à neuf cm, puis d'un sol limoneux beige de 10 cm pour finalement aboutir à une argile bleue compacte associée à la mer de Goldwaith de plus de 45 cm.



Figure 21 : Différents vestiges recueillis dans le sondage test #0, morceaux de verres, morceaux de plastiques, morceaux de métaux et clous tréfilés ainsi qu'une mâchoire d'orignal trouvé en surface.



Photo 10 : Différents vestiges impactés par le feu issus du sondage test #0.

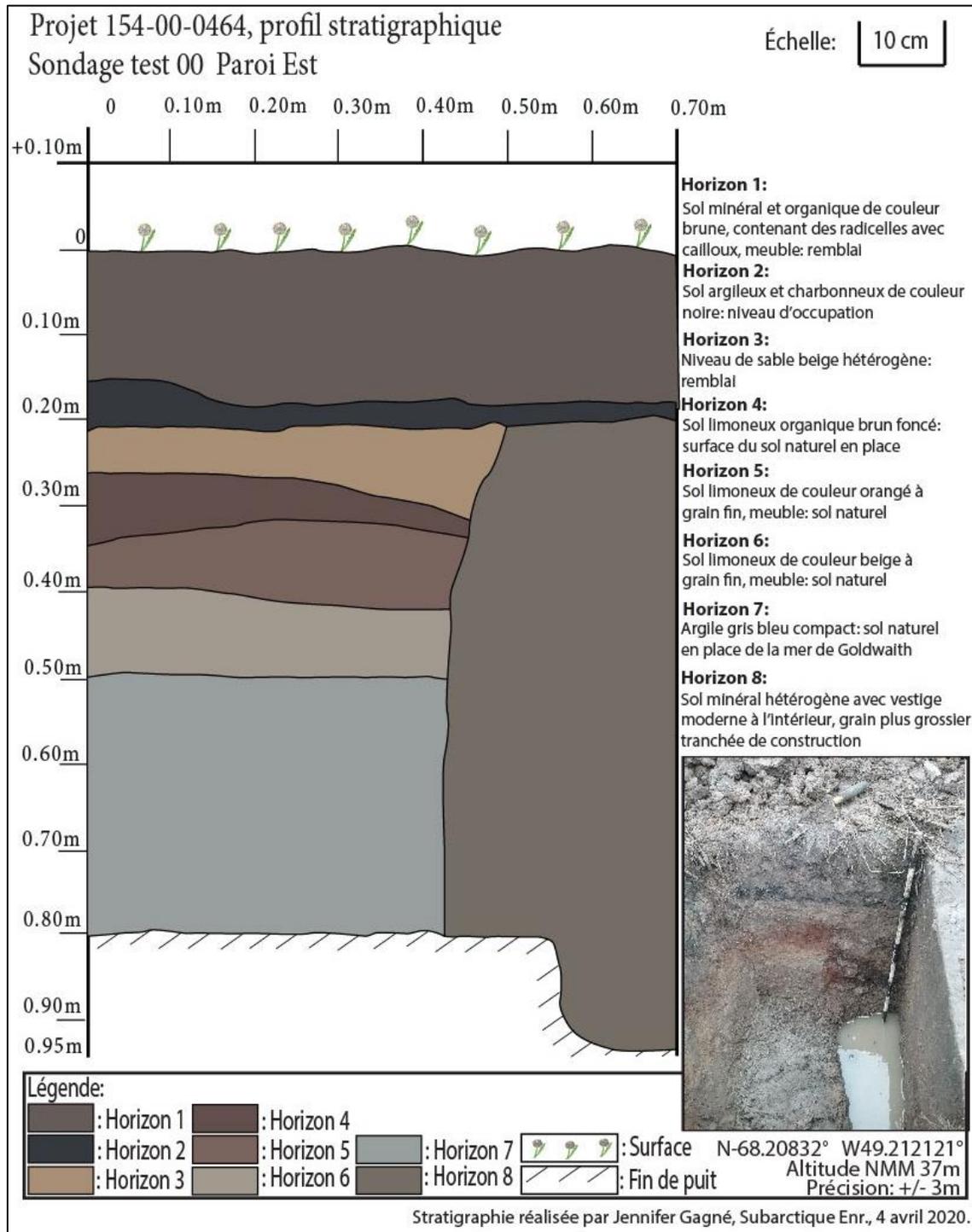


Figure 22 : Séquence stratigraphique du sondage test #0. On peut observer le niveau de remblai en point 1, celui d'occupation au point 2, ensuite un niveau de sable beige en 3 et la séquence stratigraphique naturelle du point 4 à 7 et la tranchée de remblai en point 8. Paroi ouest.



Photo 11 : Ancrage sur la structure de ciment. Fondation de 95 cm de profondeur. Vers le nord-ouest (photo # 1572291488933).



Photo 12 : Structure de ciment en surface lors de la campagne d'inventaire 2019, vers le nord-est (photo # 1572266009933).

À cinq mètres au sud du sondage test, se trouve un autre sondage test positif (#10). Il présente une séquence stratigraphique qui démontre encore une fois les nombreux bouleversements anthropiques qui ont eu cours sur le terrain en commençant avec un niveau de remblai d'une épaisseur de quatre cm. Ce niveau minéral à grains grossiers était très compact avec la présence de nombreux petits cailloux.

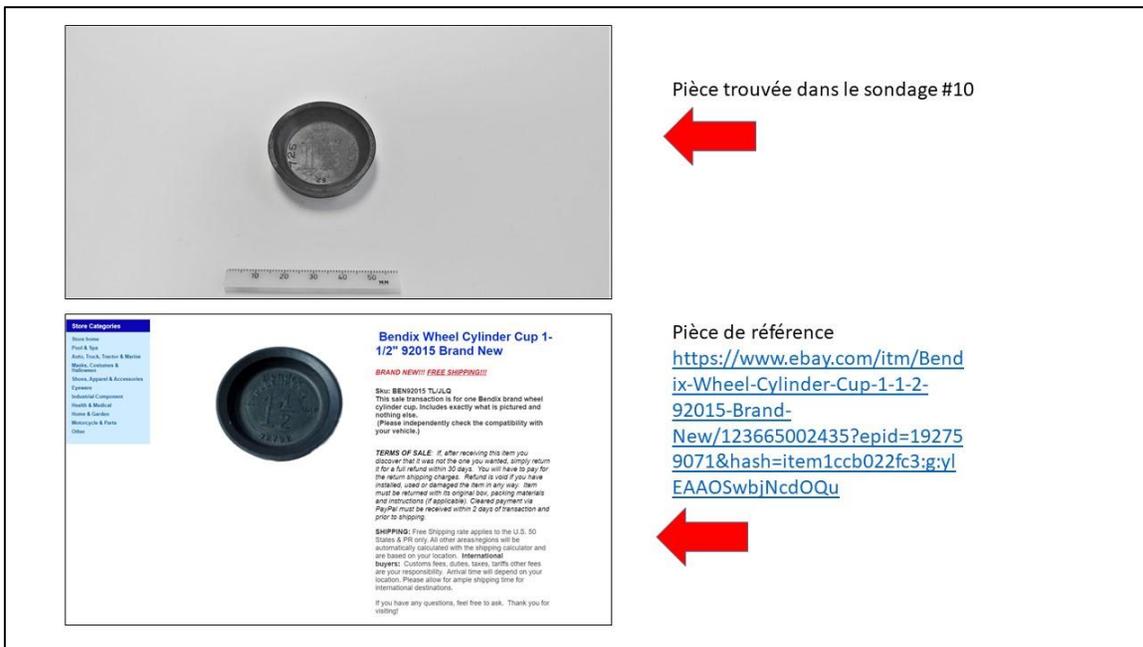
En dessous se trouvait un horizon minéral à grains plus fins et charbonneux. Ce niveau est celui d'occupation et présente une composante humique naturelle. Bien que quelques morceaux de verres impactés par la chaleur soient sortis de ce sondage (photo 13), aucun autre indice de combustion n'est perceptible. Les vestiges d'un ancien tuyau de canalisation en PVC ont été mis à jour (figure 23), des fragments de métal indéterminés ainsi qu'un bouchon en caoutchouc ont également été mis à jour dans ce sondage. Notons que ce bouchon est une pièce de frein (figure 24) pour les voitures plutôt récentes qui doit être lié à l'épandage du premier niveau de remblai.



Photo 13 : Morceau de verre fondu du sondage test #10.



Figure 23 : Différents vestiges issus du sondage test #10 dont un tuyau en PVC ainsi que des morceaux de métaux et clous tréfilés.



Pièce trouvée dans le sondage #10



Pièce de référence

<https://www.ebay.com/itm/Bendix-Wheel-Cylinder-Cup-1-1-2-92015-Brand-New/123665002435?epid=192759071&hash=item1ccb022fc3:g:ylEAAOSwbjNcdOQu>



Figure 24 : Bouchon de caoutchouc trouvé dans le niveau d'occupation du sondage test #10 et son comparatif.

La suite pédologique démontre une séquence naturelle sans perturbation anthropique. Soit un horizon minéral de couleur orangée homogène à grains fins suivi de l'horizon argileux

gris beige associé également à la mer de Goldwaith. Aucun bien ni vestige n'a été mis à jour dans ces niveaux subséquents (figure 25).

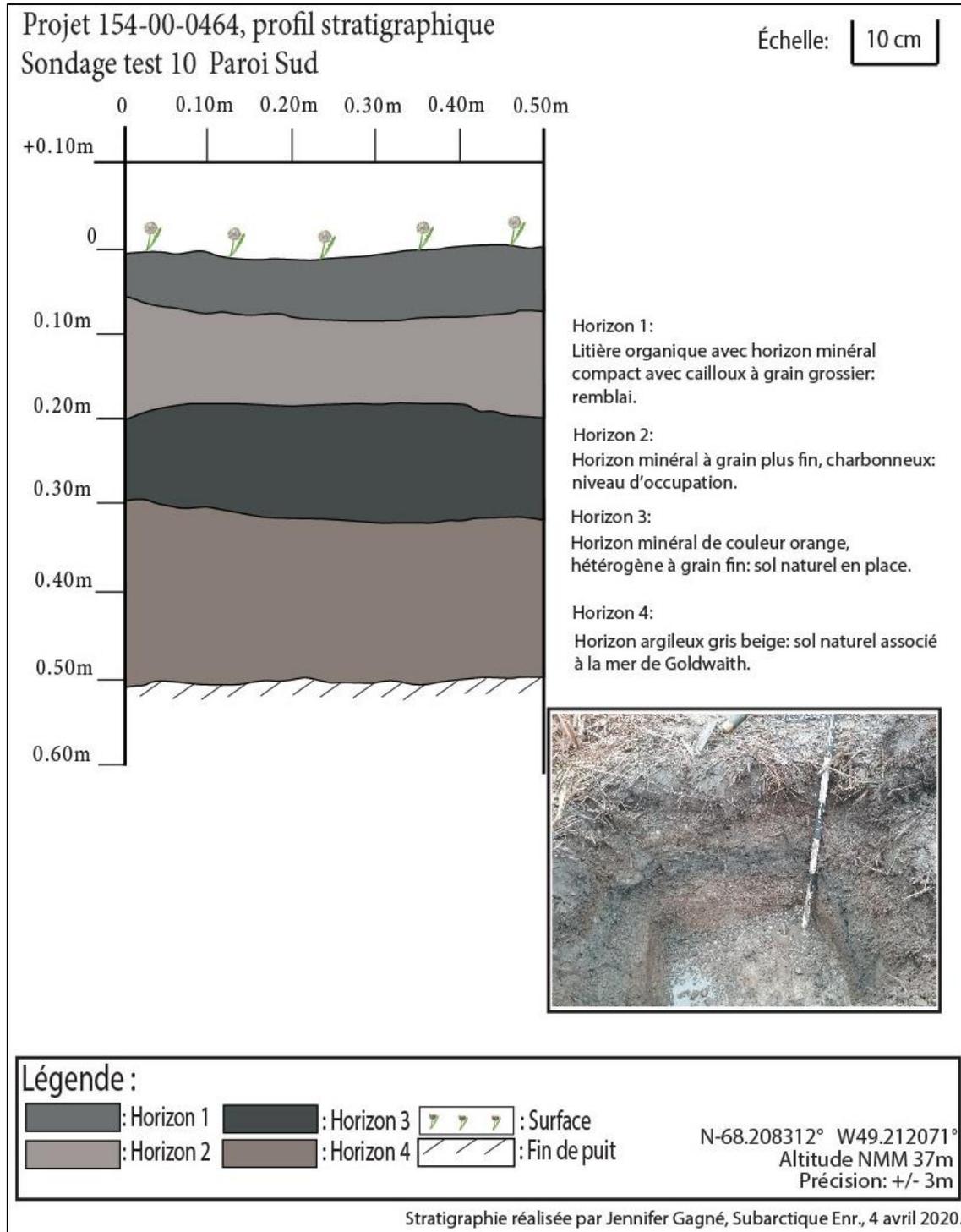


Figure 25: Séquence stratigraphique du sondage test positif #10.

Pour ce qui est du dernier sondage positif (#12), les seuls vestiges découverts sont un clou tréfilé, un fragment de verre et quelques morceaux de charbon minéral (photo 14). Réalisée sur un buton de terre, la séquence stratigraphique démontre plusieurs niveaux de remblai, témoins des nombreux bouleversements qui se sont produits sur le site.

La séquence se traduit par un premier niveau de remblai, horizon minéral à grain grossier avec cailloux et radicelle de couleur brun-gris de 20 cm (1) suivi d'un niveau humique, à grains plus fins de couleur brun foncé (ancien niveau surface) (2) de 5 à 10 cm. Le clou et le fragment de verre ont été retrouvés dans cette couche humique. Se trouve ensuite un remblai (3) plus ancien, horizon minéral a grains grossiers beige-gris, de 20 cm précédé par un sol très compact (4) de couleur grisâtre à grain fin de cinq cm. En dessous se trouve un horizon argileux (5) de quatre cm contenant du charbon minéral dedans suivi d'un niveau humique (6) de cinq cm pour finalement tomber sur un horizon argileux (7) de cinq cm (figure 26).



Photo 14 : Divers vestiges issus du sondage 12 dont un clou, un morceau de verre et quelques morceaux de charbons minéraux.

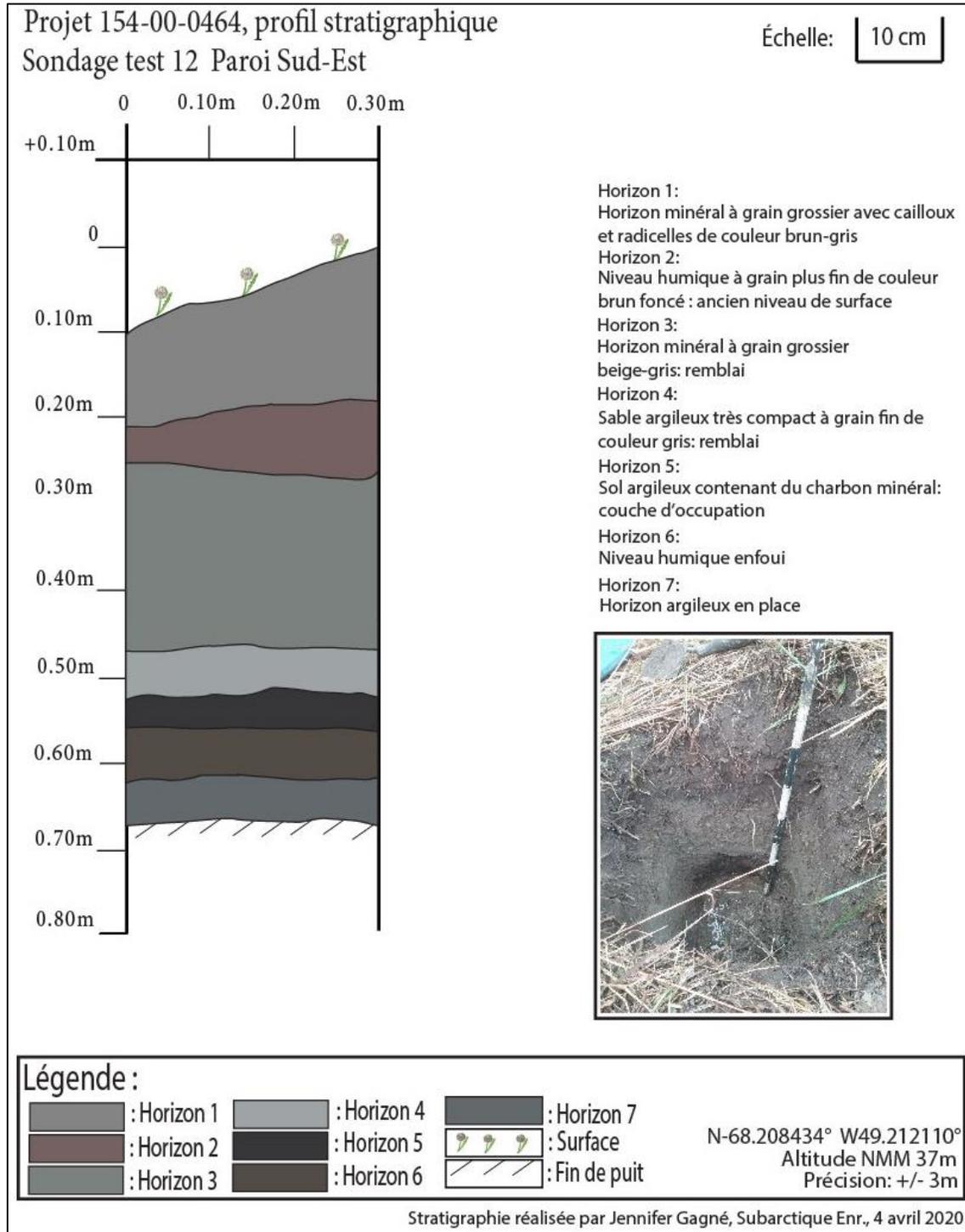


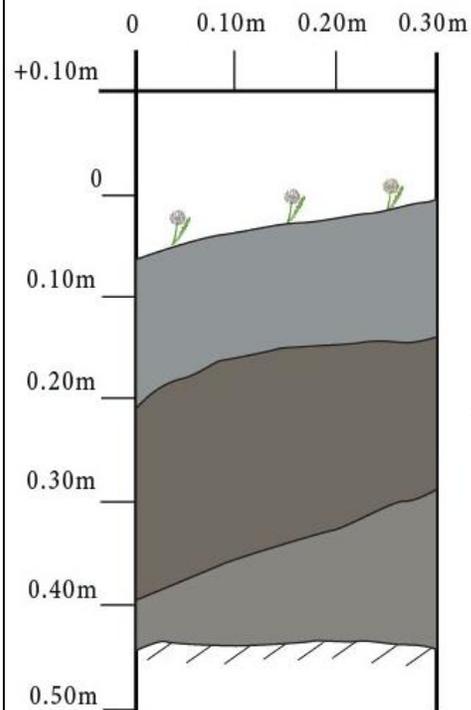
Figure 26: Séquence stratigraphique du sondage #12.

Secteur D

Le secteur D se démarque entre autres par un niveau de labour autour du sondage #11 (figure 27). Pour le reste du secteur inventorié, on retrouve dans les premiers cm un remblai suivi généralement d'un agile arasé (photo 15). Par ailleurs, en surface, le secteur recelait de vestiges modernes récents (figure 28). Aucun bien ni vestige archéologique n'est sorti des sept sondages réalisés dans ce secteur. La présence d'un buton de remblai démontre les nombreux bouleversements anthropiques qui sont survenus sur l'aire d'intervention archéologique (photo 16).

Projet 154-00-0464, profil stratigraphique
Sondage test 11 Paroi Sud-Ouest

Échelle: 10 cm

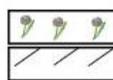


- Horizon 1:
Horizon minéral à grain grossier avec cailloux
et racelles de couleur brun-gris
- Horizon 2:
Sol limoneux de couleur brune, homogène
- Horizon 3:
Argile gris-bleu



Légende :

-  : Horizon 1
-  : Horizon 2
-  : Horizon 3



-  : Surface
-  : Fin de puit

N-68.202821° W49.212154°
Altitude NMM 37m
Précision: +/- 3m

Stratigraphie réalisée par Jennifer Gagné, Subarctique Enr., 4 avril 2020.

Figure 27: Petit secteur de labour dans le sondage 11.



Photo 15 : Séquence stratigraphique représentative du secteur D. Remblai en surface suivi d'un argile bleu en place, mais arasé (photo # 1572373302523).



Figure 28 : Vestiges modernes à la surface du secteur D. (Photo a gauche # 1572373482855 vers le nord et photo a droite #1572673433138 vers le nord)



Photo 16 : Buton de remblai, vers le nord (# 1572371227563).

Structure de ciment

Compte tenu de la grande proximité de la fondation avec les limites du projet 154-00-0464, l'équipe d'archéologue a cru bon de prendre des points GPS aux quatre coins (photo 17) afin de la documenter au mieux. Le sondage test réalisé au ras la fondation a été pensé dans le même objectif. Même si les données recueillies ne sont que sommaires, elles ont toutefois pu donner certaines informations sur la nature de la fondation en place.

Rappelons que les découvreurs de la fondation ont lié cette dernière à la ferme de Pierre Ouellette. Or, il semblerait que le mode de construction et d'implantation de la fondation découverte en 2016 décrive plutôt un bâtiment bien postérieur à 1936. La structure est en ciment et se caractérise par une seule assise de 90 cm de profondeur présentant des marques de coffrage. La fondation présente par ailleurs un empattement (5 cm) faisant partie du même bloc. Rappelons que la stratigraphie montre une tranchée de construction de 30 cm de largeur. Les ancrages remarquables sur le dessus de la dalle de fondation suggèrent donc un bâtiment avec une structure d'acier.

En regard de ces nouvelles informations, il semblerait que la fondation puisse être associée à une structure plus récente qualifiée sur la carte de 1959 du terme *Efficient Equipment* (voir figure 7).



Photo 17 : Coin nord-est (truelle vers l'est) de la fondation avec ancrage, vers l'ouest (# de photo 1572361931373).

9. Discussion et recommandations

Dans le cadre du projet 154-00-0464 de réfection du pont de la rivière à la Chasse, le long de la route 138 dans la municipalité de Baie-Comeau, le mandat donné à la firme Subarctique.Enr par le ministère des Transports du Québec était de réévaluer la portion du site DhEb-17 se situant dans les limites des travaux prévus.

Suite à l'intervention archéologique, il appert qu'on puisse exclure la zone des présents travaux des limites du site DhEb-17. Les données recueillies lors de l'intervention démontrent en effet un secteur dont le sol a été bouleversé à de multiples reprises comme l'attestent les séquences stratigraphiques où divers niveaux de remblai récents et anciens sont attestés. La présence d'un stationnement de gravier menant à un chemin, l'installation d'aqueduc récent, les remblais d'argiles et les différents butons de remblais vont en ce sens également. De plus, les quelques artefacts découverts s'avèrent être de nature plutôt récente. Quant à la profondeur et les ancrages de la fondation, ils suggèrent que cette dernière daterait davantage des années 1959 que des débuts de la ville de Baie-Comeau en 1936.

Les sondages effectués à l'intérieur du projet routier démontrent qu'aucune activité paléohistorique ou historique ancienne n'a eu lieu où a survécu dans les limites du projet 154-00-0464. Par conséquent, la nature des travaux du MTQ pour le projet 154-00-0464, c'est-à-dire l'entreposage en surface de matériaux, n'affectera en aucun cas le patrimoine archéologique restant du site DhEb-17. Cela n'exclut aucunement que des biens ou sites archéologiques soient néanmoins présents à l'extérieur des limites du projet.

Conclusion

Le mandat confié à Subarctique Enr. a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique par sondages manuels dans le cadre du projet routier 154-00-0464, situé dans les limites de la municipalité de Baie-Comeau. Le mandat précisait également que les archéologues devaient procéder à une réévaluation de la portion du site DhEb-17 se trouvant à l'intérieur des limites du projet 154-00-0464. Le cas échéant, ils devaient procéder à une récolte de surface et prendre des relevés préalablement aux travaux de construction.

Au total, une superficie de 2 351 m² a été inventoriée par des inspections visuelles et par la réalisation de trente-sept sondages exploratoires, incluant cinq sondages test. De ce nombre, quatre sondages se sont avérés positifs et 33 sondages se sont avérés négatifs. Suite à l'intervention archéologique, il appert qu'on puisse exclure la portion inventoriée de l'espace couvert par le site DhEb-17 (figure 29).

Ces interventions n'ayant pas mené à la découverte de biens archéologiques dont la valeur a été considérée comme patrimoniale par le MCC, le MTQ peut procéder aux travaux prévus, sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Néanmoins, s'il advenait que la limite des travaux soit étendue à l'extérieur de l'espace inventorié, il conviendrait de procéder à une nouvelle expertise archéologique.

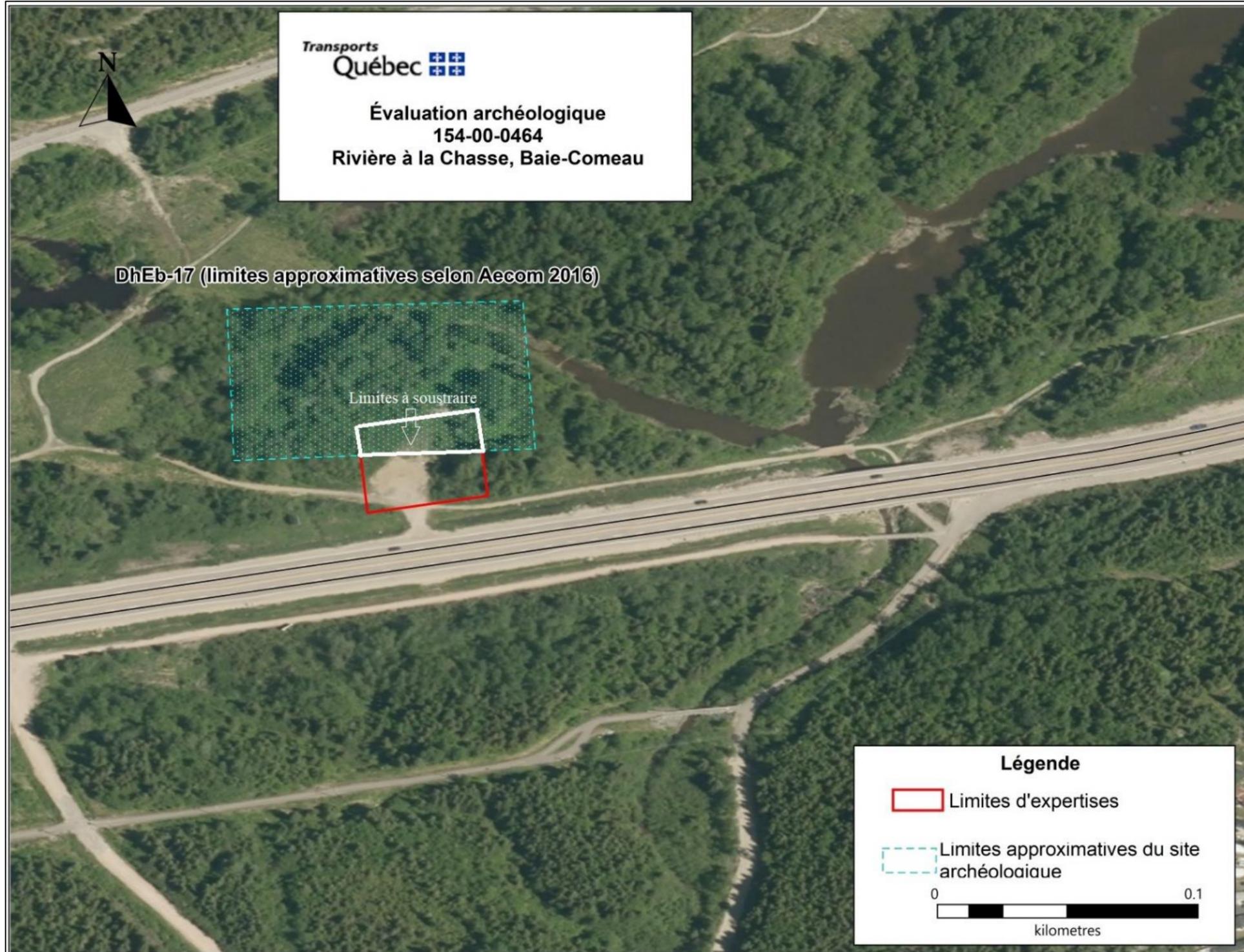


Figure 29 : Limite des travaux à soustraire du site archéologique DhEb-17.

Bibliographie

AECOM, 2016 : Inventaire archéologique, Tracé projeté des travaux relatifs au projet de mise aux normes de l'eau potable de la ville de Baie-Comeau, Municipalité de Baie-Comeau, Baie-Comeau, 69 p.

ARCHAMBAULT Marie-France, 1994 : Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département d'anthropologie, trois volumes, 522 p

BERNATCHEZ, Pascal, 2003 : Évolutions littorales holocènes et actuelles des complexes deltaïques de Betsiamites et de Manicouagan Outardes : synthèse, processus, causes et perspectives. Thèse de doctorat, Géographie, Université Laval

CHEVRIER, Daniel, 1977a : *Préhistoire de la région de Moisie*. Ministère des affaires culturelles, Les cahiers du Patrimoine (5), Québec, 376 p., #91.

---, 1978a : "La Côte-Nord du Saint-Laurent". *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. V(1-2): 75-86

---, 1996 : "Les premières populations humaines: 8500 à 2000 avant aujourd'hui." Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette, pp. 73-104. Collection les Régions du Québec no.9. Institut québécois de recherche sur la culture, Presses de l'université Laval, Québec

---, 2005 : *Les ressources archéologiques de l'aire commune 093-20*. Étude de potentiel préparée pour le Conseil de bande de Pessamit, Montréal, 53 p. + annexes.

CLERMONT, Norman. 1978 : "Le Sylvicole Initial ", *Recherches Amérindiennes au Québec* VII (1-2): 31-43

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAIN, 1982 : *Pointe-du-Buisson 4: Quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 p.

COSSETTE, Évelyn, 1996 : "Pêcheurs et chasseurs à l'aube d'une transformation : les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 apr. J.C.", *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVI (3-4) : 115-127.

---, 1997 : "L'exploitation des ressources animales au cours du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.-C.)", *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVII (3-4): 49-67.

DIONNE, Jean-Claude et Serge OCCHIETTI, 1996 : « Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec », in *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 50, numéro 1, p.25-28.

DUBREUIL, Steeve, 1995 : Paléoethnographie et mode de subsistance sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent d'après le site DfEf-2, Havre-Colombier. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal, Montréal.

---, 1995 : Paléoethnographie et mode de subsistance sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent d'après le site DfEf-2, Havre-Colombier. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal, Montréal.

---, 2007 : *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la Côte-Nord du Québec*, Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), 146 p.

ÉMOND, Denis et André CYR. 1979, Reconnaissance archéologique sur la Haute Côte-Nord, Été 1979, MAC.

ÉMOND, Denis et Luc BEAUDIN, 1981 : *Fin de la reconnaissance archéologique sur la haute côte nord, été 1980*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 322 p.

ETHNOSCOP INC, 2014 : Fouille archéologique du site DdEh-8 dans le cadre des travaux de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138 (2013). Boucherville, Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (Projet MTQ No 154-98-0322).

FIEDEL, Stuart, 2001: "What Happened in the Early Woodland?" *Archaeology of Eastern North America*, 29: 101-142.

FRENETTE, Pierre, 1996 : *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy, PUL (Coll. « Les régions du Québec », no 9), 667 p.

---, 2008 : *Évolution historique du site, du poste de la chapelle de Papinachois*. Société historique de la Côte-Nord, Baie-Comeau, 80 p. + annexes.

GHASSEN, Ibrahim, 2011 : *Géologie et géomorphologie quaternaire de la zone de GIEBV Duplessis*, Organisme de bassins versants Duplessis, Sept Iles.

LANGEVIN, Érik et Jean-Michel LAVOIE-PAINCHAUD, 2009b : *Intervention archéologique sur les berges de la rivière de Papinachois, Côte-Nord. Activités de l'été 2008*. Rapport soumis à la Société historique de la Côte-Nord. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Subarctique Enr., Chicoutimi, 24 p. + annexes.

LAMB, Henri F., 1980: "Late-Quaternary Vegetation History of southeastern Labrador." *Arctic and alpine research*, no. 12 : 117-135

PINTAL, Jean-Yves, 1995 : Inventaires et fouilles archéologiques à Baie-Comeau, les interventions de 1994, secteur Marquette et Mingan. La Société des parcs de Baie-Comeau/Ville de Baie-Comeau/MCCQ, 118 p

---, 2000 : *Inventaires archéologiques, Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 55 p.

---, 2005 : *Inventaires archéologiques, direction de la Côte-Nord (été 2005)*. Direction générale de Québec et de l'Est. Ministère des Transports du Québec, Québec, 130 p.

PLOURDE, Michel, 1990 : Inventaire archéologique sur les rivières Sault-au-Mouton, Portneuf et Sault-aux-Cochons et évaluation du site DbEi-7. UQAM, Laboratoire d'archéologie, Montréal, 105p.

---, 1991 : Inventaire archéologique le long de la rivière Betsiamites, fouille au site DfEf-2 et synthèse du programme d'inventaire en la MRC de la Haute-Côte-Nord. MRC de la Haute-Côte-Nord/MAC, Québec, 85 p.

---, 1993 : *D'Escanimes à Pltipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Collection Patrimoines. Dossiers. Les Publications du Québec, MRC de la Haute-Côte-Nord, Québec, 87 p.

---2003: 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, Québec, 419 p.

---, 2010 : *Étude archéologique - réévaluation des sites de la Haute-Côte-Nord (Tadoussac à Pointe-aux-Anglais)*. Québec, Direction de la Côte-Nord du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

PLUMET, Patrick, Jean-François MOREAU, Hélène GAUVIN, Marie-France ARCHAMBAULT et Virginia ELLIOT, 1993 : *Le site Lavoie (DbEj-11): L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Paléo-Québec 20. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H., et Pierre GRONDIN, 2009 : « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.

Site Internet

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, Baie-Comeau, consulté le 27 novembre 2019, [en ligne]

http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=3026

Évaluation du potentiel archéologique 2019, projet de la municipalité de Baie-Comeau
Subarctique Enr.



INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGRONOMIE, Études pédologiques, [en ligne], Consulté le 17 décembre 2020, <https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/etudes-pedologiques>

MUNICIPALITÉ DE BAIE-COMEAU, Historique, Extrait du livre Baie-Comeau, au fil du temps (p.24 à 49), consulté le 27 novembre 2019, [en ligne] <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/ville/historique/>

Annexe 1 : Planche photo



1572266179843.jpg



1572266239778.jpg



1572269293375.jpg



1572269424631.jpg



1572271091004.jpg



1572285185229.jpg



1572285598482.jpg



1572286222397.jpg



1572286408610.jpg



1572286451194.jpg



1572286919068.jpg



1572290365646.jpg



1572290771274.jpg



1572291004111.jpg



1572291072247.jpg



1572291488933.jpg



1572294531397.jpg



1572294571869.jpg



1572361931373.jpg



1572362934196.jpg



1572371172022.jpg



1572371227563.jpg



1572373433138.jpg



1572373455487.jpg



1572373482855.jpg



1572373545402.jpg



1572373866362.jpg



1572377318949.jpg



1572377395503.jpg



1572377457711.jpg



1572265758811.jpg



1572265828931.jpg



1572266009933.jpg



1572286935332.jpg



1572292865164.jpg



1572351580340.jpg



1572357311815.jpg



1572358034194.jpg



1572358050166.jpg



1572358073810.jpg



1572358427411.jpg



1572362297793.jpg



1572365389766.jpg



1572370621586.jpg



1572371007510.jpg



1572371033135.jpg



1572371849069.jpg



1572372415117.jpg



1572372433996.jpg



1572373302523.jpg



1572376632070.jpg



1572376889591.jpg



1572377059402.jpg



1572285083591.jpg



1572286054775.jpg

Annexe 2 : Catalogue photo des sondages

2,120,1572285083591.jpg,,nw,,28/10/2019,13:51:23
5,121,1572286054775.jpg,,e,strati buton tranche,28/10/2019,14:7:34
7,122,1572286935332.jpg,,,,,28/10/2019,14:22:15
11,123,1572292865164.jpg,,,,,28/10/2019,16:1:5
13,124,1572351580340.jpg,,,remblai recent avec eau... impossible de descendre plus loin,29/10/201
19,127,1572357311815.jpg,Sondage,n,coin paroi nord-ouest ,29/10/2019,9:55:11
20,128,1572358034194.jpg,,,,,29/10/2019,10:7:14
20,129,1572358050166.jpg,,,,,29/10/2019,10:7:30
20,130,1572358073810.jpg,,,,,29/10/2019,10:7:53
21,131,1572358427411.jpg,,,,,29/10/2019,10:13:47
25,132,1572362297793.jpg,,,,,29/10/2019,11:18:17
26,133,1572365389766.jpg,,,clou dans argile,29/10/2019,12:9:49
27,134,1572370621586.jpg,,,,,29/10/2019,13:37:1
28,135,1572371007510.jpg,,,,,29/10/2019,13:43:27
28,136,1572371033135.jpg,,w,,29/10/2019,13:43:53
30,137,1572371849069.jpg,,nw,,29/10/2019,13:57:29
32,138,1572372415117.jpg,,,,,29/10/2019,14:6:55
32,139,1572372433996.jpg,,,,,29/10/2019,14:7:14
34,140,1572373302523.jpg,,,,,29/10/2019,14:21:42
38,141,1572376632070.jpg,,,,,29/10/2019,15:17:12
40,142,1572376889591.jpg,,,,,29/10/2019,15:21:29
41,143,1572377059402.jpg,,,,,29/10/2019,15:24:19

Annexe 3 : Catalogues photos de l'environnement général

0,1572265758811.jpg,,w,vue du stationne emprise,null,null,POINT(-68.20869 49.211787000000015)
1,1572265828931.jpg,,boulevard pierre ouellet et aménagement d'une route à l'est de l'emprise,nu
2,1572266009933.jpg,,structure de ciment à la limite oues de l'emprise possible ecurie ou hangard :
3,1572266179843.jpg,,w,boise à l'est de l'emprise,null,null,POINT(-68.208086 49.21174000000002)
4,1572266239778.jpg,,se,bande boisée et stationnement au sud est,null,null,POINT(-68.2081 49.2117
5,1572269293375.jpg,,niveau d'incendie sondage 1 avec str beton,28/10/2019,9:26:27,POINT(-68.20
6,1572269424631.jpg,,w,trace de bois avec mortier dans niv incendie,28/10/2019,9:26:27,POINT(-6
7,1572271091004.jpg,,n,niveau de constrictiom avec niv origine coupure de sol,28/10/2019,9:26:27
8,1572285185229.jpg,,photo fil enfoui,28/10/2019,13:52:16,POINT(-68.208113 49.2118479999999
9,1572285598482.jpg,,ancien poteau électrique,28/10/2019,13:57:24,POINT(-68.208101 49.21191
10,1572286222397.jpg,,n,tranche,28/10/2019,14:6:34,POINT(-68.208155 49.211918999999995)
11,1572286408610.jpg,,remblais,28/10/2019,14:6:34,POINT(-68.208199 49.21185600000001)
12,1572286451194.jpg,,remblai,28/10/2019,14:6:34,POINT(-68.208202 49.21185600000001)
13,1572288919068.jpg,Autre,w,fin structure,28/10/2019,14:32:35,POINT(-68.208265 49.21208100
14,1572290365646.jpg,Sondage,s,niveau remblai compacte sondage numero,28/10/2019,14:32:35,
15,1572290771274.jpg,,se,sratiographie sondage 0 struc beton,28/10/2019,14:32:35,POINT(-68.2083
16,1572291004111.jpg,,e,structure de beton,28/10/2019,14:32:35,POINT(-68.20835 49.212106000
17,1572291072247.jpg,,structure beton vers l'ouest,28/10/2019,14:32:35,POINT(-68.208337 49.21
18,1572291488933.jpg,,sondage 0,28/10/2019,15:32:28,POINT(-68.208359 49.212098)
19,1572294531397.jpg,,sondage 12,28/10/2019,16:11:46,POINT(-68.208434 49.21211199999999)
20,1572294571869.jpg,,s 12,28/10/2019,16:11:46,POINT(-68.208434 49.21211099999999)
21,1572361931373.jpg,,coin nord ouest,29/10/2019,11:11:1,POINT(-68.208315 49.2122380000000
22,1572362934196.jpg,,29/10/2019,11:17:20,POINT(-68.208312 49.21207100000001)
23,1572371172022.jpg,,buton remblai ave c plastique,29/10/2019,13:42:22,POINT(-68.208082 49.2
24,1572371227563.jpg,,29/10/2019,13:42:22,POINT(-68.208092 49.212061000000006)
25,1572373433138.jpg,,29/10/2019,14:21:21,POINT(-68.208139 49.212135999999999)
26,1572373455487.jpg,,29/10/2019,14:21:21,POINT(-68.208139 49.212135999999999)
27,1572373482855.jpg,,29/10/2019,14:21:21,POINT(-68.208089 49.212139000000001)
28,1572373545402.jpg,,boton remblai,29/10/2019,14:25:14,POINT(-68.208089 49.2121400000000
29,1572373866362.jpg,,29/10/2019,14:25:14,POINT(-68.208103 49.212143999999995)
30,1572377318949.jpg,,coin emprise sud,29/10/2019,15:28:18,POINT(-68.208615 49.21166299999
31,1572377395503.jpg,Environnement,,29/10/2019,15:28:18,POINT(-68.208479 49.211645000000
32,1572377457711.jpg,Environnement,e,stationnement,29/10/2019,15:28:18,POINT(-68.2088 49.2

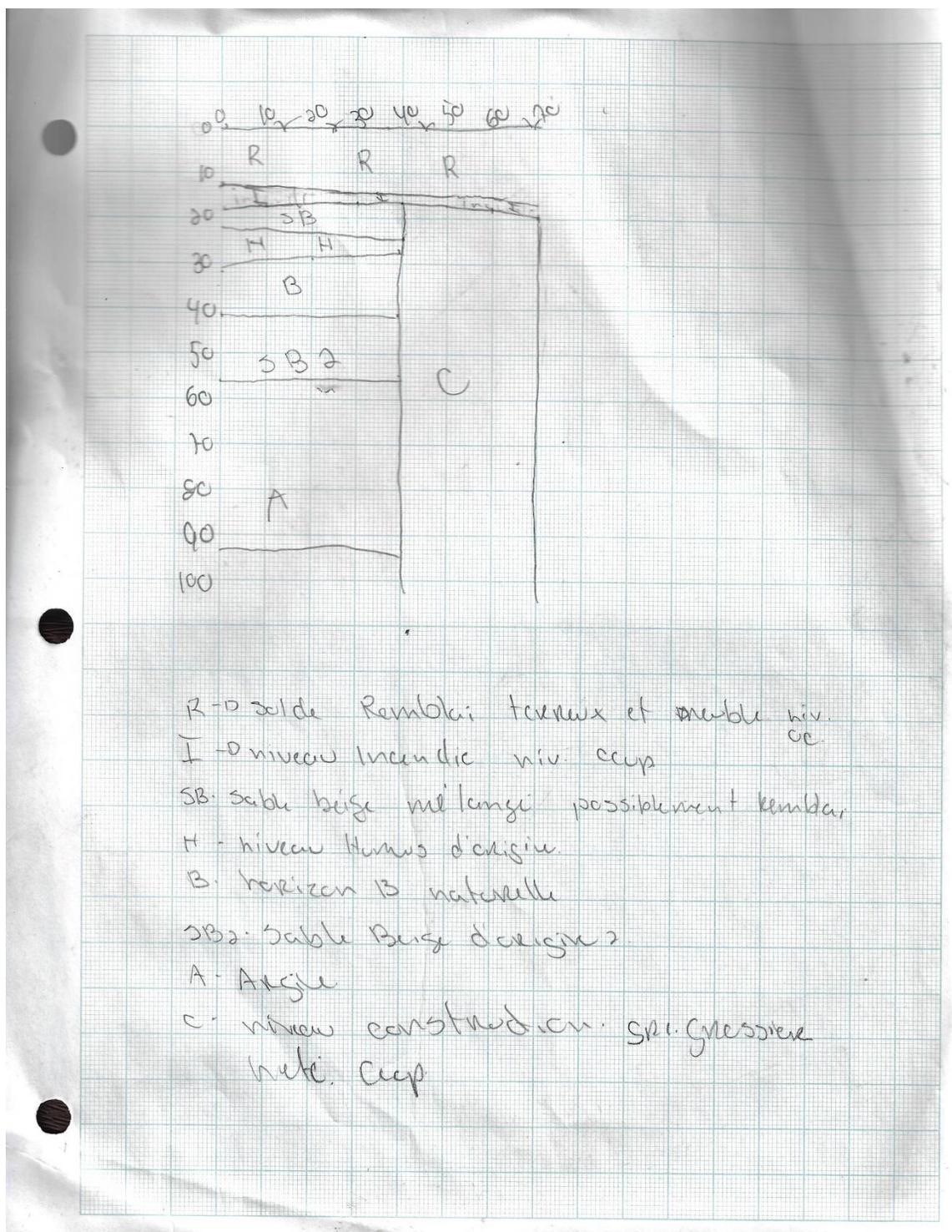
Annexe 4 : Notes et points gps des photos de sondages

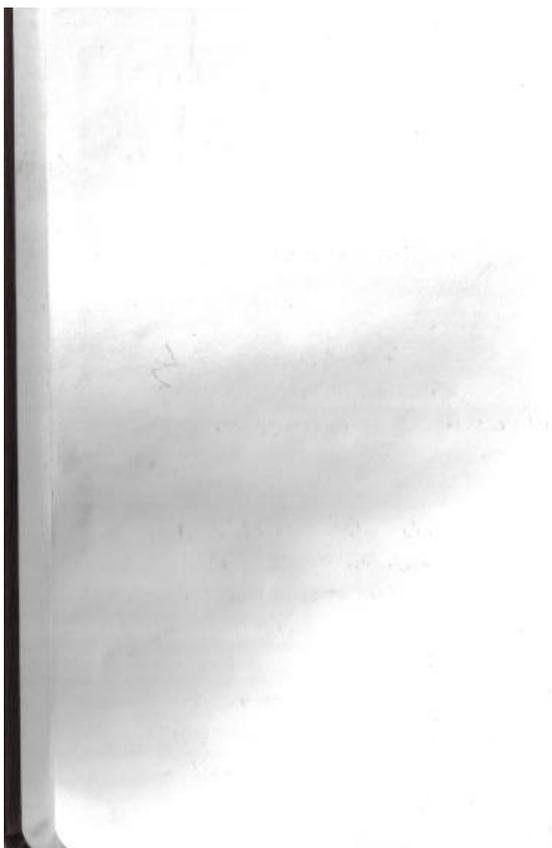
Note sondage

0,,,Positif,,28/10/2019,9:26:27,,,POINT(-68.20832 49.212121999999994)
1,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,11:51:33,,,POINT(-68.208185 49.211828)
2,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,13:50:44,,,POINT(-68.208083 49.211910999999996)
3,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,13:52:16,,,POINT(-68.208042 49.211865999999986)
4,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,13:57:24,,,POINT(-68.208113 49.21187500000002)
5,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,14:6:34,,,POINT(-68.208142 49.211925000000036)
6,,,Positif,,28/10/2019,14:17:8,,,POINT(-68.208237 49.211869000000001)
7,,,NÃ©gatif,vestige moderne poteau électrique surface,28/10/2019,14:20:52,,,POINT(-68.208077 49.211903000000001)
8,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,14:29:42,,,POINT(-68.208072 49.211829999999996)
9,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,14:32:35,,,POINT(-68.208181 49.211793000000003)
10,,,Positif,niveau d'occupation en dessous remblai,28/10/2019,15:32:28,,,POINT(-68.208309 49.212059000000001)
11,,,NÃ©gatif,,28/10/2019,16:0:34,,,POINT(-68.208219 49.212154)
12,,,Positif,,28/10/2019,16:11:46,,,POINT(-68.208429 49.212103000000001)
13,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,8:19:3,,,POINT(-68.208537 49.212048000000004)
14,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,8:22:32,,,POINT(-68.208611 49.212065999999999)
15,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,8:42:49,,,POINT(-68.20865 49.212018)
16,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,8:49:30,,,POINT(-68.208705 49.212057000000016)
17,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,9:7:31,,,POINT(-68.208653 49.211992000000001)
18,Remblai,,NÃ©gatif,l'eau remonte rapidement apres les 20 cm de remblai trÃ©s compact,29/10/2019,9:24:39,,,POINT(-68.208771 49.211997)
19,Remblai, (30 cm), (20 cm) ,NÃ©gatif,sable beige de construction de route ,29/10/2019,9:52:57,,,POINT(-68.208814 49.211906)
20,,Remblai beige (15 cm) ,NÃ©gatif,on tombe sur un lit de pierre,29/10/2019,10:5:28,,,POINT(-68.208939 49.211955999999999)
21,,Argile (30 cm) ,NÃ©gatif,on tombe sur un lit de pierre,29/10/2019,10:12:18,,,POINT(-68.208879 49.2119639999999995)
22,,,Positif,coin nord ouest,29/10/2019,11:9:32,,,POINT(-68.208431 49.212204999999998)
23,,,Positif,coin nord-est,29/10/2019,11:11:1,,,POINT(-68.208314 49.212243)
24,,,Positif,coin sud-est,29/10/2019,11:13:58,,,POINT(-68.208269 49.212121999999994)
25,,,Positif,coin sud ouest,29/10/2019,11:17:20,,,POINT(-68.208404 49.2120989999999995)
26,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,12:9:7,,,POINT(-68.20841 49.212022999999999)
27,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,13:36:30,,,POINT(-68.208066 49.2120199999999995)
28,,Sable argileux gris-beige (25 cm) Argile gris-beige (25 cm) ,NÃ©gatif,,29/10/2019,13:42:22,,,POINT(-68.208177 49.212032999999999)
29,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,13:50:23,,,POINT(-68.208102 49.212044999999999)
30,,,NÃ©gatif,mortier dans le remblai,29/10/2019,13:56:37,,,POINT(-68.208234 49.211987999999999)
31,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:0:10,,,POINT(-68.20821 49.212095000000005)
32,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:6:1,,,POINT(-68.208212 49.212077999999999)
33,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:17:14,,,POINT(-68.208144 49.211976999999999)
34,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:21:21,,,POINT(-68.208269 49.211956999999984)

35,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:25:14,,,POINT(-68.208089 49.212140000000005)
36,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:35:30,,,POINT(-68.208243 49.211920999999999)
37,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,14:36:52,,,POINT(-68.208306 49.211949000000003)
38,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,15:16:36,,,POINT(-68.208439 49.211972999999997)
39,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,15:18:54,,,POINT(-68.208343 49.212051999999997)
40,Remblai,,NÃ©gatif,remblais sur 20 cm avec mortier agile compact em
dessous,29/10/2019,15:19:36,,,POINT(-68.208303 49.212095999999974)
41,,,NÃ©gatif,stationnement ,29/10/2019,15:23:29,,,POINT(-68.208408 49.211926000000005)
42,,,NÃ©gatif,stationnement coin est,29/10/2019,15:26:27,,,POINT(-68.208029
49.211729999999999)
43,,,NÃ©gatif,,29/10/2019,15:28:18,,,POINT(-68.208615 49.211662999999996)

Annexe 5 : Notes manuscrites





Baie-Comeau
hypothèse de recherche
- En raison du mode de construction et d'implantation des fondations ce serait un bâtiment secondaire au zent de hangar ou d'écurie

Stratégie
- Dégagez la struct afin de bien la délimiter
- Effectuer 2 sondages au minimum (4 au mieux) à l'extérieur du bâtiment afin de voir la profondeur des fondation et le matériel associé
- Privilégier l'endroit où se trouve la porte pour y faire un sondage
- Sondage à proximité de chaque élément de surface
- Bien les situer sur un plan
- Gisèle à une réserve par le 30

MTC Baie-Comeau

projet 154-00-0464

heure de départ 7h30 AM

Archéologue

Jennifer Gagné

Neimic Plaque

Description environnement.

(voir croquis)

Zone de m par m à

l'Ouest de la route Blvd.

Pierre Ouellet. Site archéo: DHE-6-17

(Ferme de Pierre Ouellet) à l'Ouest,

Notre zone débute à la fin de

la structure de béton déjà

connue et termine à la

limite de la route de Skidoo.

La limite au Nord et Sud est

approximative et se trouve en

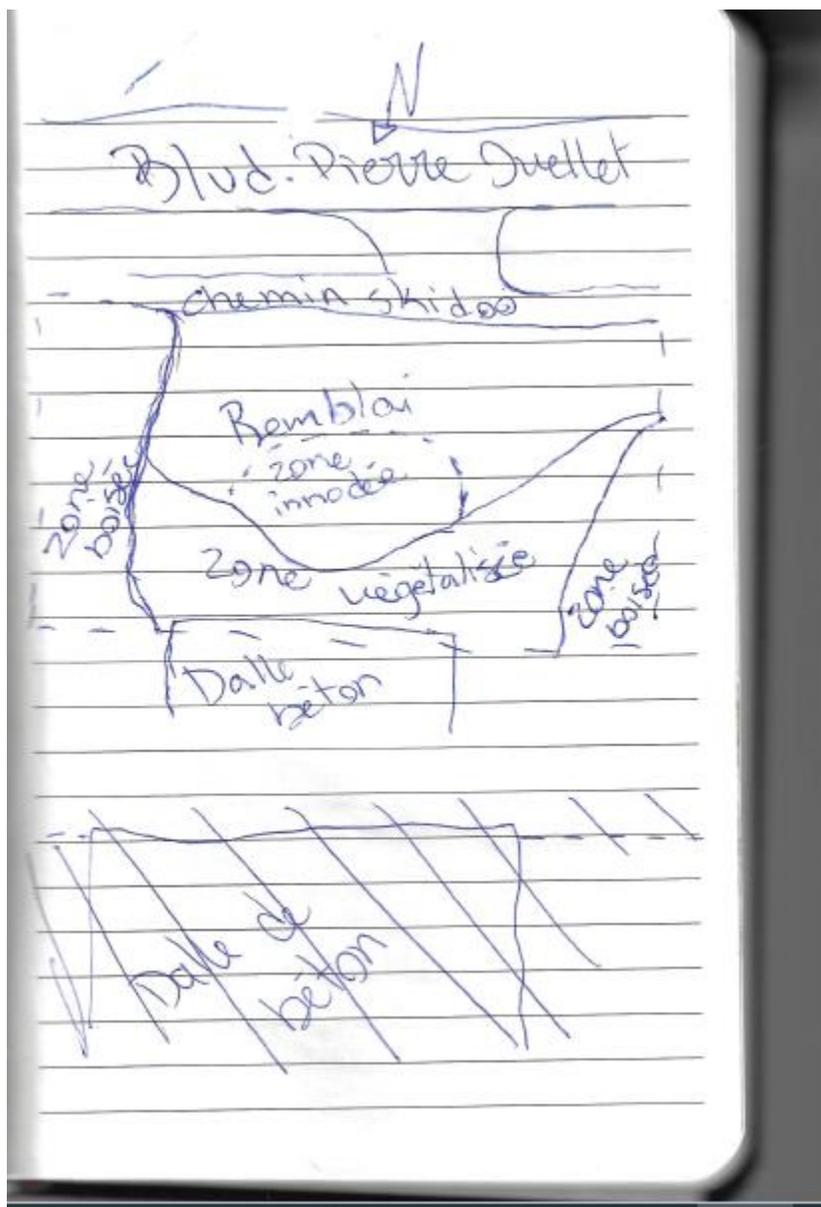
milieu boisé. Il y a des

zones boisées, ~~une~~ ^{une} zone végétalisée

et une zone inondée faisant

partie de la zone de remblai

→



La zone végétalisée semble pour l'instant être sur du remblai (à confirmer) alors que les zones boisées semble avoir des sols en place.

